

Toujours à votre disposition un assortiment intéressant dans les habits et pardessus pour hommes et enfants. Spécialités surtout dans les habits faits sur mesure. Soyez assurés d'obtenir SATISFACTION. ALBERT MICHAUD Ave Evêché RIMOUSKI

L'ECHO du Bas St-Laurent

Hebdomadaire de pensée catholique, d'action

sociale, de réveil régional et d'information locale



Leo N. Duchesne Horloger-Bijoutier

Un homme qui a 32 ans d'expérience est au service du public. en face du Bureau de POSTE. Ave. de la Cathédrale C.P. 489 Rimouski.

Publié par L'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée

DIRECTEUR: Jean-Baptiste Côté

Organe de la région du Bas St-Laurent

Pour l'histoire régionale

UN PEU DE GEOGRAPHIE

SITE ET BORNES.--LES CANTONS CHENIER ET LAROCHE.--LES COMTES DE CORNWALLIS ET DE RIMOUSKI.--RELIEF ET NATURE DU SOL.--RIVIERES ET LACS.--LA VOIRIE.--POPULATION.

SITE ET BORNES

Cette paroisse, érigée canoniquement en 1828, sous le vocable de Saint-Fabien, puis civilement en 1835, est située sur la rive sud du St-Laurent, à environ 18 milles à l'ouest de Rimouski. Elle comprend "une étendue de territoire d'environ 9 milles de front sur environ 7 milles de profondeur, contenant les six premiers rangs ou concessions de terre de la seigneurie Nicolas Rioux ou de la Baie du Ha-Ha, le sud dit territoire borné comme suit: vers le nord-ouest, au fleuve St-Laurent, et les îles et îlots vis-à-vis de la dite paroisse; vers le nord-est à la ligne seigneuriale du Bic; vers le sud-est au cordon qui sépare la 6ème concession des terres de la 7ème; et vers le sud-ouest, à la ligne paroissiale de St-Simon de la Baie du Ha-Ha; unissant de plus à la dite paroisse toutes les terres en seigneurie au-delà de la susdite borne sud-est, et cela jusqu'à ce que le défrichement des terres et la population de ces lieux permettent d'y ériger une ou plusieurs paroisses à part celle de Saint-Fabien".

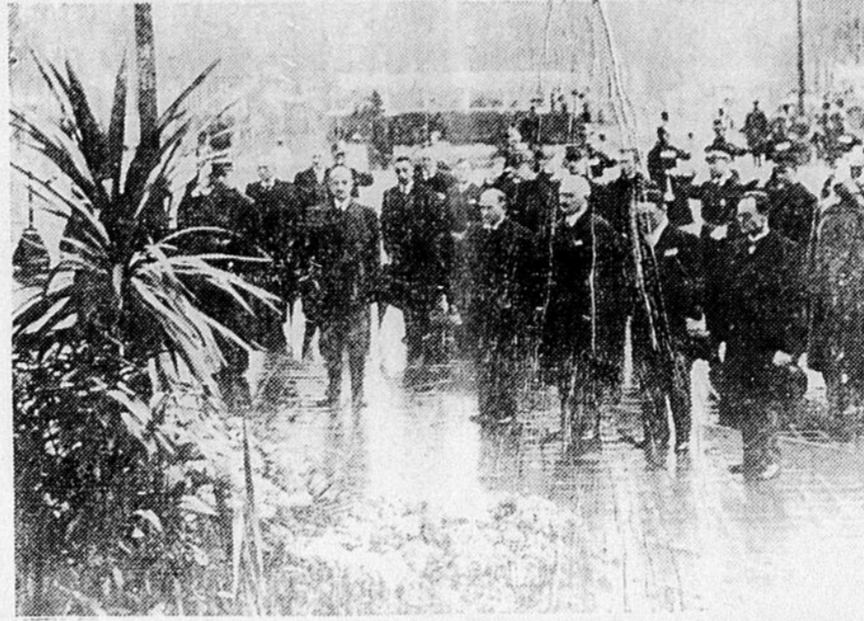
religieux, viennent à la chapelle de St-Eugène, tandis que deux familles du 4ème continuent d'aller à St-Valérien et quatre familles du 3ème à celle du Bic.

Les cantons Chénier et Laroche A la suite de la seigneurie il y a le canton Chénier, puis le canton Laroche, auxquels on s'intéresse comme étant vis-à-vis de St-Fabien. Le canton Chénier a été classé inculte dans sa plus grande étendue, à cause du grand nombre de lacs, rochers et savanes qui s'y trouvent. Néanmoins quelques parties du canton sont propres à la culture, et voilà que la colonisation lui arrive à la fois du côté de l'ouest et du côté du sud. Ces dernières années il s'est fait un grand mouvement de colonisation dans la partie est de Temiscouata et les cantons voisins Bédard et Biencourt de Rimouski; on a vu se former les paroisses de Sainte-Rite, St-Emile, St-Godard et St-Juste dans le Temiscouata, et celles de St-Médard, St-Guy, Lac des Aigles et Biencourt dans Rimouski. Une nouvelle paroisse, Notre-Dame-des-Bois, s'organise dans la partie est des rangs IX, VII et VIII du canton Bédard, et pour compléter la paroisse on prend, dans le voisinage du lac Cassette, un certain nombre de lots du canton Chénier. Par ailleurs, une autre paroisse s'organise aussi dans les rangs supérieurs du canton Chénier: "La Mission du St-Esprit". Au cours de l'été dernier, on a complété l'ouverture d'une grande route régionale entre Rimouski et le Squattek. Cette route, partant de Rimouski, traverse les paroisses de Ste-Blandine et St-Narcisse, puis le Fond-d'Ormes, dans le canton Duquesne; elle continue en suivant le fronteau entre les cantons Chénier et Laroche, jusqu'à leur ligne médiane, et remontant d'un rang elle passe entre les rangs I et II de Laroche, pour suivre ensuite le principal chemin de front de la paroisse du Lac des Aigles, et de là jusqu'au Squattek. Les rangs I et partie du II de Chénier sont compris dans cette nouvelle paroisse. Depuis quelques mois un prêtre y réside, et c'est un ancien vicaire de St-Fabien, le Révérend M. Albert Lamontagne. Les édifices paroissiaux, chapelle et presbytère, sont construits l'été prochain; en attendant, deux anciens camps de chantier servent l'un de chapelle et d'école et l'autre de presbytère.

Les comtés de Cornwallis et de Rimouski En 1791, lors de l'établissement du régime parlementaire, le territoire de la seigneurie Nicolas Rioux fut partie d'un comté de Cornwallis, qui s'étendait de Ste-Anne de la Pocatière à Ste-Anne des Monts. Ce grand comté fut par la suite divisé et subdivisé en plusieurs autres. Depuis 1829, St-Fabien fait partie du comté de Rimouski.

En 1874, deux familles se sont fixées au 5ème rang de St-Fabien, vis-à-vis de l'église, c'était le commencement d'une nouvelle paroisse. Aujourd'hui ce cinquième rang est établi dans toute sa longueur, c'est la mission de St-Eugène, qui est desservie chaque dimanche par un prêtre de la cure de St-Fabien. On attend pour compléter la paroisse que les propriétaires de la seigneurie fassent la concession de terres dans les rangs supérieurs, 6ème et 7ème. Maintenant que le chemin de front du 5ème est ouvert jusqu'à St-Valérien, les familles de ce rang qui allaient à cette paroisse pour les offices

L'actualité illustrée



Le Président de la République Française est allé s'incliner sur la Tombe du Soldat Inconnu à l'occasion de la Commémoration des Morts. Le voici, après la remise de la couronne présidentielle, entouré des Ministres de la Guerre, de la Marine et de l'Air. Cliché O.C.P.I.



M. le chanoine Hermel Tremblay qui fête cette année le 60ème anniversaire de son ordination sacerdotale. Il est prêtre depuis le 23 août 1877.

INCENDIE A BAIE COMEAU

BAIE COMEAU.--Vendredi dernier, à Baie Comeau, un camp-dortoir appartenant à M. Crawley McCracken de Baie Comeau a été rasé par le feu. Il n'y a eu aucune perte de vie; mais nous n'avons pas pu savoir si les dommages avaient été considérables.

Les Quarante-Heures

Dimanche matin auront lieu à la cathédrale l'ouverture des Quarante-Heures. Cette année, l'intention spéciale des prières pendant ces jours, est le succès du prochain Congrès Eucharistique National, qui sera tenu à Québec en juin prochain.

Deces d'une religieuse

La Communauté des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire vient de perdre l'une de ses plus vénérables anciennes dans la personne de la Révérende Soeur Marie-du-Calvaire, née Malvina-Charlotte Cassivi, décédée le 22 courant.

La défunte était à la fois la nièce et la fille adoptive de feu Georges Prével, ce bienfaiteur des pauvres si avantageusement connu des vieillards de la péninsule gaspésienne.

Admise dans l'Institut en 1886, deux ans plus tard, Soeur Marie-du-Calvaire y faisait profession dans la vieille église qu'occupait alors la Communauté. Après plusieurs années consacrées à l'enseignement de l'anglais dans différentes missions, elle fonda en 1900, le Couvent de Douglastown. La surdité l'avant obligée à quitter la mission; elle apprécia davantage la vie paisible de la maison-mère qui favorisait son amour de la prière et de la solitude. C'est là qu'elle vient de s'éteindre à l'âge avancé de 80 ans et 8 mois, dont 51 ans et 4 mois de vie religieuse.

Son service a été chanté jeudi matin au Couvent des SS. du St-Rosaire de Rimouski.

L'Echo du Bas St-Laurent offre à la communauté ses plus sincères sympathies.

ENTRE DEUX ECHOS

TEMPS PRESENT

Tous les catholiques qui observent le mouvement religieux en France ont été attirés lorsque le vaillant hebdomadaire SEPT cessa de paraître il y a quelques mois. On n'a pas oublié sans doute les nombreuses reproductions qui ont été faites ici et dans plusieurs autres journaux canadiens de ce journal catholique. On espérait que le vide laissé par la disparition de SEPT serait comblé mais on ne s'attendait pas à ce que ce soit bientôt. C'est maintenant fait. La dernière malle de France nous apporte le premier numéro de TEMPS PRESENT qui se présente pour continuer l'oeuvre d'apostolat de SEPT.

SEPT était un périodique dirigé par des Dominicains désireux de continuer la tradition de Lacordaire; TEMPS PRESENT est un journal laïque, dirigé et composé par des catholiques convaincus que l'existence d'un hebdomadaire français où les choses de l'actualité puissent être librement commentées dans un esprit chrétien, est aujourd'hui particulièrement nécessaire. La liste de ses collaborateurs contient les noms de catholiques des plus distingués de France, et certains d'entre eux, tels Jacques Martin et François Mauriac ne sont pas des inconnus au Canada français.

Je crois bon de reproduire ici un extrait du premier éditorial du nouveau journal car il permet de juger de l'attitude des catholiques français envers les partis politiques.

Tous les catholiques sont dans l'Eglise. Nous savons qu'il serait vain --c'est la rançon de la transcendance du Corps mystique-- de vouloir transporter cette vérité religieuse sur le terrain des choses humaines et des luttes politiques. Les catholiques français ne se laisseront jamais "politiquement mettre au pas". Trop souvent on leur a dit: à droite comme à gauche, à gauche comme à droite--et cela contre le gré de la hiérarchie--que pour être vraiment catholiques ils devaient penser et agir selon les vœux, et les intérêts d'un parti. A prétendre leur imposer des réflexes de droite au nom de l'ordre chrétien, ou des réflexes de gauche au nom de la conscience chrétienne, on n'arriverait jamais qu'à les irriter et les diviser davantage.

UN MIRACLE DE LA PHYSIQUE

Si on avait dit à la génération qui vivait il y a cinquante ans qu'un jour viendrait où les sons de la voix humaine ne et les modulations harmonieuses des auditions musicales pourraient être multipliés à l'infini et irradiés instantanément et à volonté dans tous les foyers, quelle que soit la distance, et être perçus dans ces foyers avec une perfection n'adonnant l'illusion que la distance n'existe pas et que l'audition n'est pas partagée par d'autres, on aurait interprété ce tel prophétie comme un signe certain de la fin des temps. C'est exactement la réalisation d'un tel rêve que l'imagination la plus va-

gabonde aurait eu de la peine à concevoir il y a un demi siècle, que la radio accomplit tous les jours, et personne, le soir, au coin du feu, en goûtant les beaux concerts qui arrivent, portés sur les vibrations mystérieuses de l'éther, ne se croit obligé de penser plus qu'autrefois au jugement dernier.

Il n'est peut-être pas inexact de dire que la combinaison du téléphone et de la radio confirme en quelque sorte la théorie de la quatrième dimension d'Einstein car ces deux inventions font pratiquement disparaître le temps et l'espace, essences de cette théorie. Un événement se produit-il en un point quelconque du globe et, en quelques minutes, la voix puissante de la radio, alimentée par le téléphone l'a publié partout.

Lorsque l'année dernière, une expédition scientifique, pénétra à 72,000 pieds dans les profondeurs inconnues de l'atmosphère, les aéronautes, enfermés dans une sphère hermétique en aluminium, conversaient constamment avec leurs parents et leurs amis éloignés et aussi avec des aviateurs en vol dans d'autres régions du ciel.

Voici cependant un autre tour de force que peuvent accomplir le téléphone et la radio. On ne le connaît pas généralement dans le public; il ressemble pas mal à un tour de magie.

Supposons deux hommes d'affaires de Rimouski et Baie Comeau causant par téléphone sans fil; ils discutent d'une affaire très importante et leur conversation ne doit pas être comprise d'oreilles profanes. Cependant toutes les personnes possédant des appareils récepteurs dans le rayon accessible aux longueurs d'ondes des deux postes, Rimouski et Baie Comeau, pourront facilement entendre cette conversation. Les ingénieurs se sont mis à l'oeuvre et ont trouvé un moyen de corriger cet inconvénient.

Au moyen d'appareils attachés aux postes en regard, la parole des deux hommes d'affaires est rendue absolument inintelligible aux autres personnes qui pourraient être aux écoutes; les mots en passant à travers ces appareils sont transformés en sons étranges qui n'ont plus aucune signification. Les sons aigus deviennent graves, et vice versa et une fée malicieuse emmêle, comme à plaisir, les voyelles et les syllabes. Il ne s'agit pas ici de l'emploi de signes conventionnels ni de codes; même si les deux interlocuteurs pouvaient entendre ces sons fantaisistes après qu'ils sont dans l'espace, ils ne les comprendraient pas. Lorsque ces sons arrivent à l'autre appareil, une autre fée les démêle soigneusement et les replace en ordre, de sorte qu'ils redeviennent des mots significatifs logiques.

Rimouski dira, par exemple, Hello, Baie Comeau et sera parfaitement compris à cet endroit mais un bateau passant entre les deux postes ne captera que un charabia comme celui-ci: flokozumabis et l'écouteur dégoûté qui n'est pas au fait de cette invention dira peut-être: "C'est deux Chinois qui parlent". J.-B. C.

Le service anniversaire de Mgr C. - A Carbonneau

On nous prie d'annoncer que le service anniversaire de feu Mgr Carbonneau sera chanté dans la chapelle du Séminaire, mercredi le 1er décembre à 8 heures.

GRAND EUCHRE-BRIDGE

A BIC DIMANCHE PROCHAIN

Dimanche prochain, à 7.30 heures dans la salle paroissiale de Bic, sera donnée une partie de cartes, organisée par un groupe de jeunes filles de Bic, au profit des Missions du Révérend Père Jean-Bte Michaud.

Feu à Ste-Marguerite de Causapscal

CAUSAPSCAL.--Le feu a détruit dans le cours de la nuit de mercredi, la résidence, le magasin et dépendance de M. François Roy, de Ste-Marguerite. Les pertes ne sont couvertes que d'une faible partie par les assurances.

DECES DE MADAME GEORGES LANDRY A STE-BLANDINE

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons le décès à Ste-Blandine, de Madame Georges Landry. Madame Landry est décédée hier à l'âge de 71 ans. Ses funérailles auront lieu à Ste-Blandine lundi matin.

MATANE.--Monsieur Antoine Roy, père de M. Léon Roy, marchand de bois, et Joseph Roy de Matane, est décédé à l'hôpital St-Sacrement de Québec vendredi soir dernier à l'âge de 79 ans. Ses funérailles eurent lieu à Matane lundi à 9.30 hres.

L'ILE AUX BASQUES

C'est à l'amabilité de M. Louis B. Lavoie, de Québec, secrétaire de la Société Provancher, que nous devons le pouvoir agréer de belles vignettes l'intéressant article de M. Damase Potvin sur l'île aux Basques. Cet article est reproduit de la revue "La Vie au grand air", et M. Lavoie a bien voulu mettre les clichés qui l'accompagnent à notre disposition. On lira sans doute avec plaisir l'histoire et la description d'un des sites historiques les plus pittoresques et les plus intéressants de notre région.

Comme on sait, l'île aux Basques est maintenant la propriété de la Société Provancher qui l'a acquise pour préserver son caractère historique d'abord et ensuite en faire un sanctuaire pour les oiseaux. La chasse est sévèrement interdite à cet endroit. Grâce à la protection efficace exercée par les officiers de la Société contre les pilliers d'œufs et les chasseurs, les oiseaux se multiplient en paix sur l'île aux Basques. Ainsi le canard Eider d'Amérique dont nous reproduisons la photographie d'un nid, fréquente l'île aux Basques chaque année en nombre de

plus en plus nombreux et y installe plusieurs centaines de nids.

L'oeuvre de la Société Provancher est digne d'intérêt et mérite d'être mieux connue dans notre région; c'est là l'une des raisons qui ont motivé la reproduction de l'article de M. Damase Potvin dans l'Echo du Bas St-Laurent.

Décès de Madame Séraphin D'Anjou

A LA RIVIERE DU LOUP

Nous apprenons avec regret le décès de Madame Séraphin D'Anjou (née Rose Anna Dumont), survenu à l'hôpital de Rivière-du-Loup, mardi le 23 novembre à l'âge de 57 ans et 8 mois. Elle laisse pour la pleurer outre son époux, ses fils, Roland, Hérodore, Réal, Robert et Lionel, ses filles, Mmes Antoine Laforest (Yolande), Elzéar Côté de Rimouski, (Yvette), et Mlles Rose-Aimée et Lina.

Ses funérailles confies à la Maison Boucher, auront lieu en l'église St-Patrice, samedi le 27 novembre. L'Echo du Bas St-Laurent présente

Fermeture de la navigation à Rimouski

POINTE-AU-PÈRE.--La navigation sur le fleuve St-Laurent fermera bientôt. Quoique le fleuve se tienne libre de glace, les bouées s'enlèvent rapidement. Le vapeur du Gouvernement Saurel, était, hier au soir, dans les parages de la Pointe au Père, arrivant de la Côte Nord, où il était allé enlever les bouées de Bersimis, Manicouagan, Pointe aux Outardes, et du côté sud du fleuve, les bouées de Matane, Ste-Luce, Pte-au-Père et Rimouski.

L'Abraham Martin, faisant le service du pilotage est en hivernement à la Pointe-au-Père. Le vapeur Citadelle continuera son service jusqu'au dernier vaisseau qui laissera Québec dans les premiers ours de décembre, et ensuite se rendra à Québec pour y séjourner durant l'hiver. Ces deux vaisseaux sont sous le commandement du Capitaine Johnny Lavoie de la Pointe-au-Père, et du Capitaine Odilon Guay, de St-Michel et Bellechasse.

à Mme Elz. Côté et aux autres membres de la famille si cruellement éprouvés ses plus sincères condoléances.

ROBERT.

POUR L'ECOLE ET LE FOYER

ENTRE AMIES

Simple réflexions

Ces jours derniers, deux détectives de la ville de Québec ont traduit devant les tribunaux un individu accusé d'avoir volé des vêtements pour un montant de \$825.00. Le prévenu admit s'être emparé des habits mais il déclara être sans travail depuis plusieurs mois et que les plaignants lui devaient depuis assez longtemps une petite somme qu'ils avaient à maintes reprises, refusé de lui payer. Fatigué de ne jamais rien obtenir, l'accusé s'était décidé à garder les vêtements... Je vous les remettraï lorsque vous m'aurez payé, avait-il déclaré à ses débiteurs. L'un d'eux admit sa dette et le juge lui demanda de vouloir bien l'acquitter car le prévenu en avait grandement besoin. Ne touchons-nous pas du doigt, dans ce cas, une des plaies vives qui enlaidissent notre société? Des gens jouissant d'un salaire régulier, tenant au prestige de leur situation, prétendant au titre de gentil homme, refusent de payer leurs dettes et se croient à l'abri de tout blâme parce qu'ils estiment être des gens considérés... On prend un malin plaisir à différer le paiement de ses redevances, à profiter du prétexte le moins sérieux pour faire attendre le règlement d'une somme due. On en sourit comme d'une amusante histoire, on va même jusqu'à raconter la chose à ses intimes en se pâmant d'aise sur la mine déconfite qu'avait le malheureux créancier lors de sa dernière visite... Pour un peu, on ferait mettre cet ennuyeux à la porte par la bonne... C'est certainement une manie de sa part d'envoyer des notes à tout moment ou de déranger la digestion de gens peu scrupuleux qui ne s'occupent pas de payer leurs dettes... Et pendant ce temps, les malheureux fournisseurs cherchent- et trouvent difficilement- à emprunter pour payer les sommes qu'ils auraient dû recevoir, ce qui retardent le développement de leur commerce et quelquefois le compromettent totalement. A côté de ces débiteurs de mauvaise foi qui auraient toutes les facilités de payer et qui ne le veulent pas, il y a ceux qui s'engagent inconsidérément

dans une dépense sans s'assurer des moyens qu'ils auront pour la rencontrer à l'échéance. Ce sont ces malheureux acheteurs à termes qu'une situation modifiée du jour au lendemain prive de leurs moyens de s'acquitter. Le cas de ceux-ci est beaucoup plus honnête que celui des débiteurs récalcitrants, mais on ne peut dire qu'il est tout-à-fait à l'abri de la critique. Pourquoi s'engager dans une série de paiements dont on ne verra peut-être jamais la fin? Il est regrettable de penser que dans la généralité des cas, c'est la maîtresse de maison qui est à blâmer. On veut un bel ameublement, un manteau de fourrure, une automobile, etc. que de choses n'achète-t-on pas à crédit aujourd'hui... et voilà le budget familial réduit au strict nécessaire- quand on a à cœur de payer- ou le marchand obligé de présenter facture sur facture pour finalement reprendre sa marchandise, quand il y a eu mauvaise foi du côté de l'acheteur. La ménagère doit pratiquer une saine économie, elle doit supprimer les dépenses inutiles quand le budget ne le permet pas. Mais d'un autre côté, elle doit se garder de la mesquinerie qui réduit outre mesure les acquisitions, justifiées par l'état de ses ressources. La prudence ne doit pas aller jusqu'à la pusillanimité. Une économie bien comprise ne vise pas à l'arrêt de la dépense mais à son emploi judicieux. C'est l'ordre établi dans la maison de manière que tout ce qui y entre donne son maximum de rendement. L'économie bien comprise consiste en premier lieu à travailler pour se libérer de ses dettes. Celui qui volontairement laisse attendre ses créanciers commet une injustice, surtout s'il s'agit d'un pauvre qui a besoin de son gain pour la subsistance de sa famille. Faisons-nous un devoir de payer comptant tous ceux qui par leur travail contribuent à notre confort en nous aidant de leurs services? C'est un devoir d'humanité, en le remplissant nous mettrons autour de nous un peu de joie. Jeanne Le FRANCOIS

Choses de la maison

LA CHAMBRE DE GRAND-MERE GARDE UN CARACTERE A ELLE

Grand-mère va venir habiter chez ses enfants pour passer l'hiver. On va lui installer sa chambre avec ses meubles, ainsi aux heures où elle aimera recevoir ses amis, s'isoler, se recueillir, elle sera bien chez elle, ce sera son foyer où nul ne viendra déranger ses rêveries, tandis que ses aiguilles tricotent avec vélocité. Grand-mère, chacun le sait adore le mauve qui lui va au teint, mais personne n'ignore qu'elle n'a pas un grand amour pour l'intérieur moderne, elle l'aime pour la jeunesse. Cette chambre préparée en secret est achevée... des vitrages d'organdie blanc relevés par des liens mauves habillent les vitres qui regardent un jardin. Des meubles d'un beau bois clair, un lit, une petite table, un guéridon, quelques fauteuils, une lampe et des souvenirs: petite pendule, vases à fleurs, bibelots anciens, aux murs, peu de tableaux, seulement des miniatures et quelques belles photos. Dans un angle, un fauteuil de velours mauve s'abrite facilement derrière un paravent qui dissimule un cadeau charmant, c'est-à-dire une table à roulettes sur laquelle grand-mère trouvera son thé ou son repas selon son humeur. L'éclairage n'est pas diffusé, oh non! il est bien de son temps, c'est un lustre de cristal et deux flambeaux électriques placés sur la commode qui tient place de coiffure surmontée d'un miroir. La propriétaire de cet agréable logis est une mélomane, aussi son appareil de T. S. F. trône sur la petite table. A toute heure du jour, grand-mère pourra capter les concerts de la station C. J. B. R. de Rimouski, concerts qui mettront une note de gaieté dans sa vie un peu isolée. Près du radio, quelque bons livres... Que de quietes soirées en perspective quand on est devenue dédaigneuse des vains plaisirs du dehors. J. L. F.

Les DERNIERES CREATIONS de la MODE



Les premiers modèles de Manteaux de fourrures pour la saison 1937-1938 viennent d'être présentés à Paris. Très élégante cape de renard argenté avec curieux chapeaux pointus en feutre noir. Cliché O.C.P.I.



Un costume féminin de ski, très nouveau et très attrayant, créé par le couturier parisien Worth; pantalon en lainage blanc, veste de tricot bleu-marine petit bonnet assorti, fermeture éclair le long des mollets. Cliché O.C.P.I.

L'île aux Basques

(suite de la 5ème page)

avec Jean Rioux, habitant de l'île Saint-Laurent, (île d'Orléans) pour sa terre d'habitation sise et située en l'île Saint-Laurent, paroisse Saint-François, de trois arpent de front sur le fleuve Saint-Laurent sur toute sa profondeur qu'elle pouvait avoir jusqu'au milieu de l'île. M. de Vitre cédait sa seigneurie avec tous les droits et obligations de l'acte de concession du 16 janvier 1687. Il s'engageait, en outre, à donner à Rioux une chaloupe biscayenne avec ses agrès, cables, voiles, grappins, prête à faire voile pour aller au dit lieu dans la rivière Trois-Pistoles. Cet acte d'échange fut passé devant Mre Chambalon à Québec, le 16 mars 1696 (1).

La Sainte Cécile à St-Fabien

Gloire à Sainte-Cécile Ici-bas dans les cieux Dans ce séjour stérile Au séjour glorieux. Ce pieux refrain ouvrit une fête inoubliable à notre couvent! Les trois cents élèves réunis devant un étalage de bonbons et de bonne tire du pays attendent celui qui non seulement doit le bénir, mais qui encore et surtout, l'a défrayé de sa bourse, de son bon et grand... cœur. Je veux dire notre dévoué pasteur. Une heure durant, on chanta et on dégusta les délicieuses bouchées croustillantes. L'héroïne du jour doit sourire. De son ciel de gloire, elle ne dédaigne pas la tire surtout quand on la mange chrétiennement en y joignant de pieuses strophes. Sainte-Cécile, ô Toi, dont la lyre bénie Sous tes doigts purs, vibrait en des accords pieux En notre débile, appelle l'harmonie Qui sait nous inspirer des chants mélodieux. Et notre bon curé semble, on dirait, oublier quelque peu son cher Saint-Hubert. Les enfants se bercent de cet espoir, car ils chantent à qui mieux mieux: Vive la fête de Sainte-Cécile (bis) C'est le plaisir et la gaieté. Oui, c'est beau et bon! C'est la pure vérité!!! Nous vivons tous en famille... Merci à vous Monsieur le curé, De nous avoir ainsi gâtés Avec de la bonne tire dorée Dont nous garderons souvenir aimé En attendant une autre année. Oui, c'est beau et bon!!!! C'est la pure vérité!!!! Nous vivons tous en famille....

avait donné une voix à notre Canada. Devant les inscriptions lapidaires de l'église du Cap-Rouge, du Palais législatif, on se rappelle qu'il y a trois quarts de siècle une aube scientifique se leva sur notre province et l'on se surprend à chercher pourquoi cette aube n'eut pas son midi. L'heure est venue, semble-t-il, où une science proprement canadienne-française doit se constituer. Mais si, dans un avenir plus ou moins prochain, nous voyons cet heureux développement, il ne faudra pas oublier qu'il y a eu des précurseurs; que, dès le milieu du XIXe siècle, notre race produisait un savant remarquable, dont les travaux resteront classiques en Amérique. Et lorsque nous croirons connaître à fond les trésors de la nature laurentienne, les richesses des eaux, des bois et des montagnes, il nous faudra nous incliner devant celui qui, alors que personne encore n'en voulait, nous présenta la élé d'or de ce monde merveilleux.

pas de doutes que des fouilles dans cette petite île du Saint-Laurent conduiraient à la découverte d'intéressantes reliques dont l'origine remonte à la découverte du Canada. Aussi bien la pose d'une plaque historique dans l'île même s'impose si nous voulons attirer l'attention de nos visiteurs dans cette partie trop ignorée de la province. Reproduit de: La Vie au Grand Air.

L'expression juste en traduction

Par Pierre Daviault

M. Pierre Daviault, traducteur à la Chambre des Communes, bien connu dans le monde littéraire, s'est vu récemment confier par la direction de l'Université d'Ottawa, une chaire de traduction. C'est assez dire l'importance et l'expérience de celui qui publie "L'expression juste en traduction" aux Editions A.C.F. de Montréal. En 1933 à 1934, le jury des Prix d'Action Intellectuelle l'avait couronné par ses ouvrages de traduction: "L'expression juste en traduction" et "Questions de langage", depuis longtemps épuisés en librairie. L'auteur a donc réuni ces deux ouvrages en un seul tout en ajoutant de nombreuses et importantes modifications. Cet ouvrage, bâtons-nous de le dire, ne risque pas de faire double emploi avec le très excellent "Vocabulaire pratique de l'anglais au français" que M. Leon Gerin vient de publier à la même librairie. Ce dernier se propose de donner une nomenclature d'équivalents d'un texte anglais donné, à employer selon le sens du contexte. M. Daviault, pour sa part, examine les termes dont la signification est obscure, équivoque, ou qui expriment des nuances délicates à saisir. Laisant de côté les mots dont les dictionnaires usuels donnent la traduction, il s'est attaché à l'examen d'expressions qui constituent des pièges pour le traducteur. L'auteur ne prétend pas donner une liste complète de ces vocables à traquer, ni même de livrer une étude complète ou définitive de ceux qu'il examine. C'est là trop de modestie. Ses "notes de traduction", d'un tour habile et d'une saine information, examinent d'abord l'idée que veut rendre en général l'expression anglaise et donnent ensuite quelques équivalents. Les traductions suggérées apporteront de nombreux éclaircissements. Plutôt que de rechercher la traduction la plus élégante, l'auteur a choisi celle qui lui paraissait le mieux préciser l'essence de chaque mot. Une liste parfois assez longue d'équivalents met en lumière plusieurs aspects possibles d'une même question. Trop de précision, surtout dans l'étude de vocables auxquels rien ne correspond exactement en français, risquerait d'induire en erreur. Cela explique le grand nombre de citations, d'un tour souvent plaisant qui mettent le lecteur en face de cas très variés. Ainsi conçu l'ouvrage constituera un utile instrument de travail, utile non seulement au traducteur professionnel, mais à quiconque se trouve dans l'obligation d'employer des textes anglais. De plus, indirectement, "L'expression juste en traduction" permet de déceler nombre d'anglicismes. "L'Expression juste en traduction" se présente sous une reliure toile souple, avec une typographie soignée, un texte lisible disposé sur deux colonnes et dans l'ordre alphabétique. En vente à la Librairie d'Action Canadienne-Française, 1735 rue, St-Denis, Montréal, au prix de \$2.50 l'unité, et dans toutes les librairies bien assorties dont celle de l'Echo du Bas St-Laurent.

AU RESTAURANT

--Garçon, qu'est-ce que c'est que ces points noirs dans mon lait... --J'sais pas M'sieu. A moins que ce soit quelques-unes de ces vitamines dont tout le monde parle aujourd'hui.

La saine beauté

par LE MERVEILLEUX RENOVATEUR "PLASMO" Efface progressivement les rides. Raffermi les chairs flétries. Donne une peau jeune, lisse, veloutée. En dépôt chez Mme M. A. DRAPEAU Succ. Dr DRAPEAU Tél. 63. Rue St-Germain-Est, - Rimouski.

LOUIS DUCHESNE

CORDONNIER Rue St-Jacques RIMOUSKI

Confiez-nous la réparation de vos chaussures. Nous faisons tous les genres de réparations. Ouvriers d'expérience. Livraison rapide - Prix modérés.

AVIS AMICAL AUX MARCHANDS DETAILLANTS

VOULEZ-VOUS AUGMENTER VOS VENTES? ADRESSEZ-VOUS A UN EXPERT QUI A FAIT SES PREUVES. Albert Langlois ORGANISATEUR DE VENTES RIMOUSKI, P. Q.

EMPLOYEZ

LE FILM

VERICHROME

EN PLEIN

SOLEIL

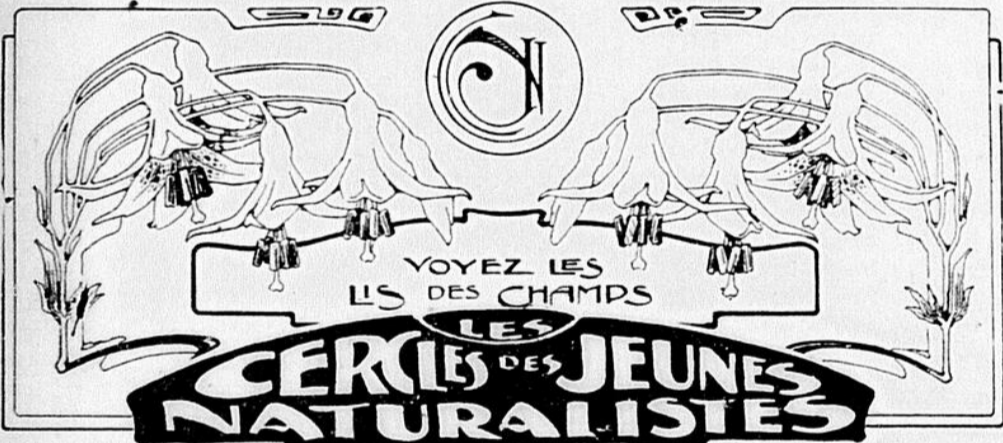
OU A

L'OMBRE



Puis confiez à notre Personnel expérimenté le soin d'en faire la développement et l'impression. Service rapide. Prix modérés.

ISIDORE BLAIS PHOTOGRAPHE RIMOUSKI.



Affiliés à la Soc. Can. d'Histoire Naturelle et reconnus d'utilité publique par le Gouvernement de la Province de Québec.

L'ABBE LEON PROVANCHER par Frère Marie-Victorin Université de Montréal

(suite)

L'abbé Provancher est mort le 28 mars 1892, à l'âge de 72 ans. Ses collections entomologiques sont au Musée de Québec, et ses pupillaria en grande partie au Collège de Lévis. Son herbier, peu important, est maintenant la propriété de l'Université Laval. Sa riche bibliothèque scientifique a été incorporée à celle du Palais législatif de Québec. La Flore canadienne, malgré des déficiences certaines, fut un ouvrage étonnant pour le temps où il parut et que seul un homme taillé comme le curé de Portneuf pouvait mener à bonne fin. Il faut en effet ne pas oublier que nul en ce pays ne songeait aux sciences naturelles. La botanique américaine n'existait péniblement avec Nuttall, Rafinesque, Torney et Asa Gray. Provancher, absolument isolé, devait travailler au milieu de l'indifférence, voire de l'hostilité de ses compatriotes, loin des laboratoires et des bibliothèques techniques. "On ne pourra peut-être jamais se rendre compte, a-t-il écrit lui-même, de la somme de courage et de labeur qu'il nous a fallu employer pour nous initier nous-même, seul, isolé, sans ressources matérielles, à ces sciences complexes et difficiles, pour trouver même les sources où il nous fallait aller puiser, n'ayant personne pour nous les indiquer..." Telle qu'elle est, avec ses imperfections et ses limites, la Flore canadienne est restée un ouvrage unique dans notre littérature, ouvrage que nul n'a osé reprendre avant trois-quarts de siècle. Mais, bâtons-nous de le dire, c'est surtout dans le domaine de l'entomologie que Provancher a fait oeuvre personnelle et pris place parmi les pionniers de la science sur ce continent. Ici, il cesse de compiler, il découvre, il fait avancer la science pas sa science favorite. Son affaire n'est pas, comme Fabre, de fouiller l'âme des bêtes. Provan-

cher, plutôt de tradition linnéenne, s'applique à inventorier les merveilles de la création et à dresser des cadres où elles puissent se grouper selon leurs affinités apparentes. On serait dans l'erreur si l'on croyait que les livres de Provancher sont le vademecum du jeune entomologiste en ce pays. Ils sont classiques et d'une valeur inappréciable pour les spécialistes, mais peu utiles aux débutants et aux amateurs. Van Duzee, célèbre hémiptériste américain, qui a confronté attentivement les ouvrages et les collections de Provancher, a trouvé que sur 300 espèces décrites dans le traité des Hémiptères, 148 sont faussement déterminées. D'autre part, MM. Gahan et Rohwer, du Service d'entomologie de Washington, D.C., ont publié une étude sur les Hyménoptères de Provancher, à la suite d'une visite à ses collections en 1915. Les conclusions de ces entomologistes peuvent se résumer ainsi: Sur 923 espèces décrites par Provancher (le groupe des abeilles n'a pas été examiné), un très petit nombre avaient été décrites auparavant, preuve d'une extraordinaire maîtrise de ce groupe si difficile. La faiblesse de l'auteur résulte de sa conception du genre et des limites génériques. Même dans les genres qu'il admet, l'on trouve qu'il place des espèces très voisines dans des genres entièrement distincts. La partie de la Petite Faune qui traite des Coléoptères est beaucoup moins personnelle. L'auteur n'y décrit lui-même qu'un petit nombre d'espèces, et ses descriptions, faisant état plus qu'il ne faut de caractères aussi instables que la taille et la couleur, manquent souvent de précision. Il était nécessaire de faire ces réserves; mais bâtons-nous de dire que, malgré ces déficiences communes à cette époque, Provancher reste un grand entomologiste. La mémoire de l'abbé Provancher a bénéficié du mouvement de reconnaissance nationale qui entraîne le pays. On s'est souvenu, tardivement, que "dans le monde savant de l'univers, ce prêtre

NOS PAROISSES

ST-SIMON

Le huit novembre dernier a été chanté le service de feu Antoine Lavoie décédé à l'âge de 30 ans. Le corps fut fait par le Rév. B. Charest curé de cette paroisse. Le service un beau programme chanté fut rendu par la chorale. Elle laisse pleurer sa perte. Ses frères M. A. Lavoie, ses frères Arsène, Désiré, J.-Bte, Thomas, Armand et Joseph. Ses sœurs: Mlles Marie, Corinne, Thérèse et Jeanne. Plusieurs neveux et nièces. Nos sincères sympathies à la famille cruellement éprouvée.

Mademoiselle Anne-Marie Bernier est de retour d'une tournée passée à Luceville.

Mademoiselle Lucille Létourneau de Trois-Pistoles en visite chez M. Jos. Laroche.

Madame Léo S. Amand de passage à Rimouski dernièrement.

Mademoiselle Adrienne Caron et M. Caron de retour de Québec.

Mlle Eva Gagnon de St-Fabien en visite chez sa sœur Mme A. Thibault.

Mademoiselle Simonne Gagné de retour de Saint-Octave de Mévis.

Mademoiselle B. Beaulieu de Ste-Justine chez sa tante Mme François Mer-

Mademoiselle Olivine Gaudreault de Saint-Fabien de passage dans sa famille.

Mademoiselle E. Gagnon de Trois-Pistoles chez Mme A. Lavoie.

Mme Jos Caouette de retour d'un voyage à Rivière du Loup.

Mademoiselle Adrienne Gauvin de passage à Bic dernièrement.

Mademoiselle M. Anne Lamarre de passage à Rimouski ces jours passés.

Monsieur Elisée Caron, de retour de Rimouski où il a visité sa fille Mademoiselle Gaby Caron étudiante chez les Sœurs Ursulines et M. Ferland Caron étudiant au Séminaire de Rimouski.

Monsieur J. F. Jean était de passage au canton Laroche la semaine dernière.

Mademoiselle Athala Parent de Bic est actuellement chez MM. et Mme A. Lavoie.

ST-OCTAVE DE METIS

Naissances.—M. et Mme Joseph Thibault font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Jean-Claude-René. Parrain: M. Louis-Jean Dassylys; marraine: Mlle Eugénie Roy, tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Yolande Dassylys.

—Joseph-Eugène-Gilles, enfant de M. et Mme Cléophas Pelletier. Parrain: M. Eugène C. Pelletier, marchand; marraine: Mlle Jeanne d'Arc Pelletier. Porteuse: Mlle Adine Richard.

—Mlle Rachel Lebel, Institutrice, a reçu la somme de \$20 du Département de l'Instruction publique, pour succès dans l'enseignement.

—M. Philippe Bérubé, qui a passé l'été à l'avenir est revenu.

—Mlle Marie-Ange Bonenfant est revenue d'une promenade à Rimouski chez des parents et amis.

—Mlle Marguerite Levesque, ainsi que son frère M. Léonce Levesque de St-Philippe de Néri ont passé quelques jours les invités de M. et Mme David Levesque.

—Lundi est décédé après une courte maladie à l'hôpital de Rimouski, M. Philias Levesque à l'âge de 39 ans, 6-poux de Mme Thérèse Routhier. Il laisse quatre filles: Mlles Fernande, Gilberte, Thérèse et Madeleine; un fils Guy. Il était le frère de M. Alphonse Levesque, maire de la paroisse, Georges de Price, Emile, télégraphiste à Rivière-Blanche et M. Philippe Levesque de St-Octave.

—Les funérailles ont eu lieu mercredi au milieu d'une grande assistance. Nos sympathies aux familles en deuil.

—M. Elzéar Pelletier de Ste-Luce, de passage jeudi chez son frère, M. Thomas Pelletier.

—Mlle Rosanne Levesque, est en promenade à Bic et St-Valérien pour une quinzaine chez des parents.

—M. et Mme Antoine Plourde de St-Georges de Beauce ont passé le dimanche chez M. Thomas Richard.

—Mlle Corinne Beaulieu de Sababec l'invitée de ses parents ici en fin de semaine.

—M. et Mme Jean-L. St-Laurent après avoir passé quelques jours chez Mme Thomas Pelletier sont retournés à Québec.

SAYABEC

Jours de Grâces.—Les fêtes du Christ-Roi, la Toussaint et la Commémoration des morts ont été pieusement fêtées à Sayabec. Les communions furent nombreuses et l'assistance considérable à chacun des offices.

Mariage.—Dernièrement fut célébré le mariage de Mlle Mathilda Belzile, fille de M. et Mme Auguste Belzile et de M. Albert Santerre, fils de M. et Mme Epiphane Santerre. Le mariage fut présidé par M. l'abbé E. Santerre oncle du marié.

—Va et vient.—Mme Charles Marin, Germaine et M. Arthur Marin de Moonbeam Ont. en visite chez M. Joseph Otis et d'autres parents.

—Mlles Yvonne Raymond, Mlle Yvonne Raymond et Mlle Jeannette St-Pierre en visite à Rimouski.

—M. Louis-Philippe Chouinard est de retour d'un voyage à Rimouski.

—Mme Emile Levesque de Routherville était ici par affaires récemment.

—Mme Ls-Ph. Chouinard est de retour de l'hôpital de Rimouski où elle a subi une opération pour la vue.

—M. Yvon Otis est de retour d'un voyage d'affaires à Routherville.

—M. E. A. Cattel est actuellement à Montréal par affaires.

—M. Antoine Gendron de St-Moise par affaires ici dernièrement.

—M. et Mme André St-Pierre de Val-Brillant en visite chez des parents.

—Mlle Louisa Gagnon de Causapsal en visite chez des amis.

—Mlle Jeanne Beaulieu de Padoue en visite chez M. Joseph Poitras.

—M. Félix Gagnon en visite à Padoue chez M. Isidore Beaulieu.

—M. Georges Poitras de Milnikel en visite chez son père M. Jos. Poitras.

SAINT-ANACLET

Malade.—Nous formons des vœux de prompt retour à la santé à Mlle Clémence Heppell, qui est gravement malade.

Notes sociales.—M. Auguste Bouillor, marchand est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

—M. et Mme Gérard Lemire de Bic ont passé une couple de jours chez Mme J.-Bte Lavoie.

—M. Hubert Brisson est de retour de Québec où il était allé conduire sa fille à l'hôpital.

—Mlle Lauretta Brisson est actuellement à Québec avec sa sœur Blanche.

—Mme J.-Bte Lavoie et M. Charles Eugène Lavoie sont allés à Bic dimanche dernier.

—M. Ls-Philippe Rioux, fabricant de beurre à St-Jean de Dieu ainsi que Mme Rioux sont arrivés pour passer l'hiver parmi nous.

Naissance.—M. et Mme Isidore Banville (Irene St-Laurent) annoncent à leurs parents et amis la naissance d'une fille.

Décès.—M. et Mme Pierre Paquet ont eu la douleur de perdre leur bébé. Nos sympathies.

SAINTE-LUCE

—M. Willie Racine officier sur l'Acadia, bateau du gouvernement canadien à Halifax, est de retour dans sa famille.

—M. Diogene Lavoie de Saskatoon, Saskatchewan, est en promenade chez sa mère Mme Romeo Lavoie.

—M. Zénon Gagnon est allé à St-Mathieu, rendre visite à M. et Mme Philippe Gagnon.

—Mme Georges Tremblay, Mlles Gagnon, J. D'Arc Roussel, M. A. Roussel, étaient dimanche en visite chez des parents, amis, à St-Simon.

—Mme W. Burton a passé quelques jours à Rimouski, l'invitée de Mme Ed. Tremblay.

Chemin de Croix.—Depuis le 2 novembre, les paroissiens ont répondu avec empressement à l'initiative de notre curé. De 7 heures du matin à 5 heures du soir les familles se succèdent par demi-heure à l'église pour faire le Chemin de Croix pour les trépassés.

Puisse cette pieuse croisade devenir traditionnelle en notre paroisse!

CARLETON

Quarante-Heures.—Le 18 novembre nous avons eu les exercices des Quarante-Heures. La messe d'ouverture chantée par M. le curé St-Laurent de St-Jean l'Evangéliste, assisté de MM. Fortin et Trépanier. En même temps fut préché un Triduum eucharistique par le Rév. Père Joseph, Gardien des Capucins de Restigouche. Durant le Salut la chorale sous la direction de M. Elphège Degarie a interprété un beau programme de chants religieux. Mlle Virginie Leblanc touchait l'orgue. Sont venus prêter leur généreux concours à notre dévoué curé Plourde: MM. les abbés Miville de New-Richmond, Provancher, de St-Jules de Marie, Rioux, de St-Omer, St-Laurent, de St-Jean l'Evangéliste, Trépanier, de St-Jean de Breuef et M. Fortin de L'Alverne. Au dernier exercice la Consécration au Sacré-Coeur de Jésus de la paroisse fut lue par M. Edouard Martin, maire de la paroisse.

CABANO

—On annonce le mariage prochain de M. J. Chamberland, fils de Wilfrid et de Mlle Gilberte Marquis, fille de Frank Marquis horloger, tous de Cabano.

Nous souhaitons à ces futurs époux tout le bonheur possible.

Service anniversaire.—Le service anniversaire de feu Emile Legouffe, a été chanté en notre paroisse, le 22 courant.

Celui de Dame Benjamin Savard, le 28 courant.

A. C. J. C.

Le Cercle Cyr de l'association sus-désignée a fait l'élection de ses officiers, le dimanche 22 courant: M. H. Adalbert Canuel a été réélu à la charge de président et M. Timothé Lebel à la vice-présidence. Nos sincères félicitations aux élus.

Qualité indéniable

THÉ "SALADA"

LA CORPORATION DES AGRONOMES

Remarques de M. Henri C. Bois, chef section de l'Economie rurale au Ministère de l'Agriculture, faites au banquet de clôture du Congrès de l'enseignement agricole à Québec.

"La Corporation des Agronomes n'a pas été fondée dans un esprit d'inquiétude—qui ne serait par ailleurs aucunement motivé—Elle n'a pas été organisée pour sauvegarder des intérêts égoïstes ou pour former une classe de privilégiés. Au contraire! Elle a été faite pour protéger et promouvoir les intérêts du cultivateur d'abord! Et avant tout! Ensuite, mais ensuite seulement, elle a inscrit à son programme la défense et la protection de ses membres en vue d'assurer leur perfectionnement professionnel et de les rendre plus utiles à la population rurale.

Les agronomes, les techniciens agricoles, qui sont des diplômés de nos universités, qui comptent, pour plusieurs, dix, quinze, vingt ans de travaux, de sacrifices, d'expérience acquise, ne sont pas des aventuriers de l'agriculture. Ils y sont chez eux. Et la classe agricole les reçoit comme des frères. Notre agriculture a besoin de science. Et la science agricole ne s'improvise pas.

"Le corps agronomique du Québec ne craint pas les comparaisons. Il ne fuit pas les responsabilités. Il n'a pas peur de la vérité. Il est resté assez jeune, Dieu merci! pour croire que demain apportera du bonheur, parce qu'il a confiance dans "l'habitant": le bon habitant de chez nous. Parce qu'il a aussi grande confiance dans la sagesse, le esprit de compréhension et la sympathie de ceux qui président aux destinées de notre peuple!

SAINT-DAMASE

—M. le curé Oscar Bérubé de Ste-Paula, est allé passer quelques jours dans sa famille à St-Damase.

—M. et Mme Victor Castonguay de St-Ulric, ont rendu visite à leur fils M. J.-Bte Castonguay cette semaine.

—MM. Nicole et Frères, propriétaires de la fabrique de notre paroisse viennent de terminer la construction d'une nouvelle fabrique moderne qui sera inaugurée le printemps prochain.

—M. l'abbé J.-Bte Beupré, curé de la paroisse, vient de compléter la formation des Liges du Sacré-Coeur pour les hommes, les jeunes gens et les cadets. Un comité d'Action catholique composé de chefs de groupe, a été formé.

—La récolte de patates dans notre paroisse a été très bonne. Elle dépasse 5000 minots.

DECES DE M. FREDERIC BUJOLD A CARLETON

Carleton a perdu un de ses plus vieux citoyens, le 11 novembre dernier, dans la personne de M. Frédéric Bujold, à l'âge de 93 ans et 8 mois. Une foule de parents et d'amis lui rendant un dernier tribut d'hommage en assistant au service funèbre. Porteur: La croix, son neveu Edgar LaGacé de St-Omer, le corps par ses neveux, MM. Albert, Armand, Fernand Allard et Antonio Bujold. La chorale fit les frais de chants appropriés à la circonstance. M. le curé Plourde fit la levée du corps et célébra la sainte messe. Lui survivaient: M. Joseph Bujold de Trois-Rivières, Mme Vve Ernest Bérubé, de St-André de Matapédia, Mme Vve Alfred Landry de Carleton, Mme Edmond Allard de Carleton, Mme Théophile Audet de Maria. Un grand nombre de neveux et nièces.

A la famille en deuilée nos cordiales sympathies.

HEURE CATHOLIQUE

AU POSTE C K A C à 5h.45

Les causeries de l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le patronage de S. Excellence Mgr Gauthier, sont consacrées, cette année, à l'éducation chrétienne d'après l'encyclique Divini illius magistri. Celle du 28 novembre-la huitième de la série— sera donnée par M. l'abbé Auguste LaPalme, curé de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges. Il parlera du milieu familial. Cette causerie commence à 5h.45. Elle dure vingt-minutes. A 6h.05 programme musical exécuté par le Choeur pa-

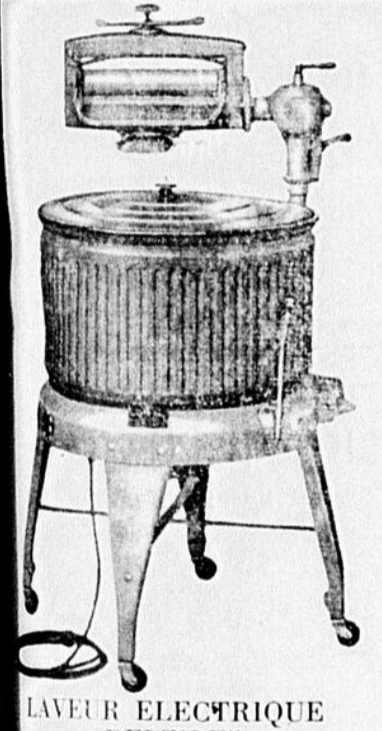
trouissal de Notre-Dame-des-Neiges, sous la direction du Dr Georges Manseau, maître de chapelle.

—Eh bien, monsieur? demanda-t-il.

—Eh bien, monsieur le marquis, répondit M. des Tournelles prenant tout d'un coup un air piteux et consterné, vous êtes perdu, perdu sans ressource, perdu sans espoir. Tous considérés, tout pesé, tout calculé, plaiderait un pas de clerc: vous compromettrez votre réputation sans sauver votre fortune. Je me ferais fort de tourner la loi et de vous arracher aux étreintes de l'article 900 du chapitre des Donations; avec le Code, il y a toujours moyen de s'arranger. Malheureusement, les termes de l'acte qui vous a réintégré dans vos biens sont trop nets, trop précis, trop explicites, pour qu'il soit permis, avec la meilleure volonté du monde, d'en altérer et d'en dénaturer le sens: un avoué lui-même y perdrait sa peine et son temps. Le vieux Stamply ne vous a fait don de sa fortune que dans la conviction que son fils était mort; le fils vit: donc le père ne vous a rien donné. Tirez-vous de là.—Mais je voudrais bien savoir, s'écria-t-il d'un air vainqueur, pourquoi nous nous amusons, vous et moi, à chercher si loin un dénouement fâcheux, s'il n'était impossible, lorsque nous en avons un là, tout près, sous la main, honorable autant qu'infaillible. Pour peu que vous possédiez vos auteurs comiques, vous n'êtes pas sans avoir remarqué sans doute que toutes les comédies finissent par un mariage ait été spécialement institué pour l'arrangement et pour l'utilité des poètes. Le mariage, monsieur le marquis, c'est le grand ressort, c'est le deus ex machina, c'est l'épée d'Alexandre tranchant le noeud gordien. Voyez Molière, voyez Regnard, voyez-les tous: comment sortiraient-ils de leurs inven-

—Par Dieu! monsieur, s'écria-t-il enfin, depuis deux heures que vous me tenez sur la sellette, vous me deviez ce petit dédommagement. Répétez-moi cela, je vous prie.

—J'ai l'honneur de vous répéter, monsieur le marquis, repartit le malin vieillard avec un imperturbable sang-froid, que le seul moyen de concilier en cette affaire le soin de votre réputation et celui de vos intérêts est d'offrir mademoiselle de la Seiglière en mariage au fils de votre ancien fermier.



LAVEUR ELECTRIQUE "BELZILE"

agitateur réversible, 4 lames, unique. La tige, sur laquelle agitateur, est carrée, de telle sorte, qu'elle ne donnera jamais de trouble.

Plus amples détails, nous vous les fournissons, sur demande, circulaire accompagnée de photos complètes.

Si vous demandez des agents pour les vendre, nous ne sommes pas re-

THEO. BELZILE CIE
Enr'g
TROIS-PISTOLES, Qué.

MADemoiselle de la SEIGLIERE

Par JULES SANDEAU

ne poitrine humaine, la ruine vous effraye moins qu'une tache à votre blason. La misère ne vous fait pas peur; vous vivriez au besoin de racines et d'eau claire. C'est noble, c'est grand, c'est beau, c'est héroïque. Je vous vois déjà reprenant sans pâlir le chemin de la pauvreté. A ce tableau, mon cœur s'émue et mon imagination s'exalte; car, on l'a dit avec raison, le plus magnifique spectacle qui se puisse voir, est la lutte de l'homme fort aux prises avec l'adversité. Mais votre fille, monsieur, votre fille; car vous êtes père, monsieur le marquis! S'il vous plaît d'accepter le rôle d'Oedipe, imposerez-vous à cette aimable enfant la tâche d'Antigone? Que dis-je! aussi impitoyable qu'Agamemnon, la sacrificieuse, nouvelle Iphigénie, sur l'autel de l'orgueil, à l'égoïsme de l'honneur? Je conçois qu'il vous répugne de traîner votre nom devant les tribunaux, d'arracher par ruse à la justice la consécration de vos droits. Cependant, songez-y, un million de propriétés. Monsieur le marquis, vous êtes bien ici, ce luxe héréditaire vous sied à ravir et vous va comme un gant. Et puis, voyons, en bonne conscience, est-il plus honteux de chercher à frapper son adversaire au défaut de la loi, qu'il n'était autrefois, entre chevaliers, de se viser, la lance au poing au joint de la visière et au défaut de la cuirasse?

—Allons, monsieur, dit le marquis à quelques instants d'hésitation silencieuse, si vous croyez pouvoir renoncer du succès, par dévouement aux intérêts de ma chère et bien-aimée fille, je me résignerai à vider jusqu'à la lie le calice des humiliations.

—Triomphe de l'amour paternel! s'é-

—Monsieur le marquis, dit-il enfin, la loi est formelle; les droits du fils Stamply sont incontestables. Cependant, comme il n'est rien en droit qui ne puisse être contesté, j'ai la conviction qu'avec beaucoup de ruse et d'adresse vous pourriez réussir à faire débouter le fils Stamply de ses prétentions. Mais, voici le diable! pour en venir là, il faudrait recourir aux subtilités de la loi, et vous, marquis de la Seiglière, vous ne consentirez jamais à vous engager dans les détours de la chicane.

—Jamais, monsieur, jamais, répliqua le marquis avec fierté; mieux vaut sauter par la fenêtre que d'essuyer la boue des escaliers.

—J'en étais sûr, reprit M. des Tournelles. Ces sentiments sont trop chevaleresques pour que je veuille les combattre. Permettez-moi seulement de vous faire observer qu'il s'agit du domaine de vos ancêtres, d'un million de propriétés, de l'avenir de votre fille et des destinées de votre race. Tout cela est à prendre en quelque considération. Je ne parle pas de vous, monsieur le marquis; vous avez le cœur le plus désintéressé qui ait jamais battu dans un-

Le Domaine de l'Agriculteur

Résultat des concours de parterres, d'embellissement et de jardins du Cercle Agricole de la ville de Rimouski 1937

PARTERRES:	
Révéles Soeurs du St-Rosaire	95 pts
Ecole d'Agriculture	94 pts
Révéles SS. de la Charité	93 pts
Les de G. Belzile	93 pts
Révéles Srs Ursulines	92 pts
Mme H. Wilson	92 pts
J.-C. Légaré	91 pts
Frères Sacré-Coeur	90 pts
Alphonse Gagné	90 pts
Amédée Caron	89 pts
Georges Dubé	88 pts
Perreault Casgrain	87 pts
Martin J. Lepage	85 pts

JARDINS	
Rev. Adolphe Tremblay	95 pts
J. B. Côté	94 pts
Dr Marcell	93 pts
Joachim Dechamplain	92 pts
Pierre Dubé	91 pts
Arthur Matte	90 pts
Dr L.-J. Moreault	89 pts
Gérard Hupé	88 pts
M.-André Fillion	87 pts
Trefflé Rioux	86 pts
Henri A. Martin	85 pts

Commentaires du Marche

VOLAILLES VIVANTES
Les arrivages ont été plus restreints et de meilleure qualité; ce qui a facilité la vente.
Le marché américain a en outre été en position d'accepter une partie de nos arrivages et avec une demande plus active de notre marché domestique, les prix sont plus stables.

PORCS
Les arrivages ont été moindres que prévus et avec une amélioration dans la demande, les prix actuels sont fermes, tout particulièrement pour les poules qui sont rares et recherchées.

OEUFs
MONTREAL ET QUEBEC
Ce marché a été faible et à la baisse. La température favorable à la ponte qui augmentera sous peu les arrivages est l'un des principaux facteurs à rendre ce marché languissant et incertain. Afin d'éviter l'accumulation et trouver des acheteurs, les détenteurs ont été obligés d'accepter une réduction de prix, surtout pour les oeufs de la catégorie A Moyen dont la baisse a été la plus prononcée.

VEAUX ABATTUS
MONTREAL ET QUEBEC
Marché stable aux prix actuels.

PORCS ABATTUS
Marché tranquille et prix stationnaires.

ANIMAUX VIVANTS
Prix obtenus sur le marché de Montréal, le 22 nov. 1937 par la Coopérative Canadienne du Betail de Québec, Limitée.

PORCS

Select	190-230 lbs	8.25-8.35
Prime	-\$1.00	
Bacon	180-230 lbs	8.25-8.35
Bouchers	160-240 lbs	7.75-7.85
Léger	120-160 lbs	6.45-7.35
Lourd	240-270 lbs	7.75-7.85
Extra lourd	270-plus	7.25-7.35
Truies		6.00-7.00

VEAUX DE LAIT

Choix	9.25-9.50
Bon	8.50-9.00
Moyen	7.50-8.00
Commun	6.00-7.00

VEAUX DE CHAMPS

Bon	4.00-4.25
Moyen	3.50-3.75
Commun	3.00-3.25

AGNEAUX

Choix	8.90
Pesant	7.00
Bélier	6.00
Commun	6.00

MOUONS

Bon	3.00-3.50
Commun	2.00-2.25

VACHES

Choix	4.00-4.50
Bonne	3.25-3.75
Moyenne	2.50-3.00
Commune	2.00-2.50
Très com.	1.50-1.75

TAUREAUX

Choix	3.00-3.50
Bon	2.75-3.00
Moyen	2.50-2.75
Commun	2.00-2.25

TAURES

Choix	4.50-5.00
Bonne	4.00-4.25
Moyenne	3.50-3.75
Commune	2.25-3.00

BOUVILLONS

Choix	7.50-8.00
Bon	5.00-6.00
Moyen	4.50-5.50
Commun	3.50-4.00
Com. Léger	3.00-3.50

Etant donné la grève qui existe actuellement dans les maisons de salaison des faibles quantités d'animaux seulement sont vendues à ces prix.

La Coopérative Fédérée.

PRIX DE REMISE
COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
Semaine finissant le 20 novembre 1937

OEUFs

A-- (Gros)	44c.
A-- (Moyens)	41c.
A-- (Poulettes)	35c.
B--	27c.
C--	22c.

VEAUX ABATTUS
Bons 14c.
Sur les prix ci-haut mentionnés, de champs 07c.
nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Important.--Dans le but d'être utiles à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale.

PORCS ABATTUS
A--Bacon de choix 135 lbs à 160 lbs. 10 3/4 c. net. Plus \$1.00 de prime.
B--Bacon 120 lbs à 160 lbs. 10 1/2 c.
Boucher, 120 lbs à 160 lbs. 10 1/2 c.
Lourd, 160 lbs à 200 lbs. 10c.
Léger, 100 lbs à 120 lbs. 10c.
La Coopérative Fédérée.

de faire de fortes expéditions.
Il serait bon que les cultivateurs recouvrent les animaux abattus avec un étiquette avec l'adresse à qui on expédie. Vous pourriez vous procurer ces étiquettes à la Coopérative Fédérée de Québec ou aux autres maisons qui font ce commerce.

Le poste d'irradiation C. J. B. R. à Rimouski nous fera la faveur spéciale de donner toutes les semaines quelques cotations sur les prix des animaux abattus sur le marché de Québec. Donc, cultivateurs de la région, aux écoutes.

J. ERNEST DUBE,
Agronome Régional,
PAUL LANGLOIS,
Propagandiste Fédéral.

RAPPORT TELEGRAPHIQUE
Beurre pasteurisé No 1.....29 3-8 c.
LA COOPERATIVE FEDEREE.

Les inspecteurs horticoles en congrès
Les inspecteurs du service provincial de l'Horticulture se sont réunis en congrès, mercredi, au Parlement, sous la présidence de M. J.-H. Lavoie, directeur du service. Le but de cette réunion est de faire connaître aux inspecteurs les particularités de la loi de classification des produits horticoles, classification entrée récemment en vigueur et au sujet de laquelle les demandes de renseignements affluent au Parlement. Les avisiers légaux du ministère ont rencontré les inspecteurs, et tout est mis en oeuvre pour que la loi soit extensivement expliquée et plus rigoureusement appliquée.

Le marché aux oeufs
LES ARRIVAGES D'OEUFs AUGMENTENT A QUEBEC
Québec, 19 novembre.--Les arrivages d'oeufs locaux augmentent rapidement ici. Le marché a fléchi et les prix des oeufs frais sont irréguliers. Deux wagons ont été reçus de l'Ouest du Canada pendant la semaine, ainsi qu'une petite expédition de Toronto. Les commerçants cotent les prix suivants: a) la campagne: Catégorie A Gros 42-44, Moyens 39-42, Poulettes 29-30, Catégorie B 25-26, Catégorie C 20-21.
Les arrivages de poulets habillés ont augmenté cette semaine. Les commerçants cotent de 23c. à 24c. la livre pour les oiseaux de bonne qualité.

Beurre et fromage
BEURRE
La hausse assez rapide de prix enregistrée depuis quelque temps a été de nature à créer une diminution dans la consommation et la distribution a été plus lente.
Conséquemment, les détaillants ne sont pas anxieux à vouloir s'approvisionner avant l'écoulement des stocks qu'ils détiennent actuellement.
L'offre de la part des détenteurs a été plus considérable et avec des transactions plutôt limitées, le ton de ce marché durant cette dernière semaine a été calme et un léger fléchissement a été enregistré dans les prix.
La solidité actuelle de notre marché semble indiquer que cette tranquillité ne serait que temporaire, car avec la fermeture des fabriques réduisant par le fait même, la production, l'on peut s'attendre, sous peu, à une meilleure demande pour expéditions chez les districts ruraux et au moindre signe d'amélioration dans la demande de nos centres urbains, une reprise d'activité devrait se faire sentir et les prix se raffermir de nouveau.
Ainsi que nous l'avons déjà rapporté en prévision d'arrivages considérables de beurre provenant de ses principaux fournisseurs, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, le marché anglais est dans un état nerveux, incertain et les prix ont continué à décliner sensiblement.
Sur le marché de Montréal, lundi, avant-midi, le 22 courant, le No. 1 pasteurisé au gros était coté de 29 7-8c. à 30c. la livre.

FROMAGE
En relation d'un marché au beurre qui est dans un état plutôt stagnant en Angleterre, les prix du fromage ont fléchi et nos opérations avec ce dernier marché ont pratiquement été nulles.
La demande locale est cependant assez active pour absorber les arrivages courants et maintenir les prix stables.

Paternel furieux.--Je vois à travers toute l'intrigue de cette chanteuse de concert...
Fils.--Je le sais papa, mais elles s'habillent toutes comme ça aujourd'hui.

Un prédicant nègre s'informant à l'un de ses paroissiens de la santé de sa meilleur moitié.
Elle est mieux, merci pasteur mais vous négligez vos fractions.

TEL-BUREAU 374-2 • RESIDENCE-374-3

HENRI-A. MARTIN


COMPTABLE-VÉRIFICATEUR
SYNDIC-LICENCIÉ
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
COMPROMIS ENTRE
DÉBITEURS ET CRÉANCIERS.
ASSURANCES
FEU, VIE, AUTOMOBILES,
ACCIDENT, ETC.

HENRI-A. MARTIN
RIMOUSKI

Désirez-vous voyager
Adressez-vous au "SERVICE DES VOYAGES"
S. Z. COTE
RIMOUSKI
Billets émis pour tous les pays au tarif des Compagnies de Navigations Chemins de Fer, Autobus, Hôtels, Assurances Bagages et Accidents, Chèques de Voyages, Passeports, etc

DOYON & DOYON
Arpenteur-Géomètre
Ingénieur Forestier
Etablissement de lignes et bornages, délimitation de concessions forestières, nivellement, inventaire forestier.
EDIFICE GILBERT
RIMOUSKI, QUE.

J. L. POIRIER
COMMERCANT de CHEVAUX
MON-JOLI, P. Q.
Toujours en mains un assortiment de chevaux de travail, de voiture, Chevaux trotteurs. Vendus garantis. Une visite est sollicitée.




J. W. SIROIS
Commerçant de chevaux
MONT-JOLI
Propriétaire du Rond de Courses. Chevaux d'Ontario, vendus garantis. Belles juments pour cultivateurs et aussi chevaux trotteurs à vendre.



L'ECHO DU BAS ST-LAURENT
Journal voué exclusivement à la défense des intérêts religieux, moraux et économiques de la région du Bas St-Laurent.
Publié à Rimouski par l'Imprimerie Générale Ltée, rue St-Germain.
Paraissant chaque vendredi.
Prix de l'abonnement:
Canada \$1.00 -- Etats-Unis \$1.50
Tiroir postal 120.

THOMAS DUMAIS
Commerçant de chevaux
MONT-JOLI
Spécialité: Chevaux d'Ontario, vendus garantis. Belles juments pour cultivateurs et gros chevaux de chantier.



JOS. ST-ONGE
Commerçant de chevaux
Foin, paille, grain.
Machines agricoles, arraches-souces, poêles et laveuses électriques.
Entrepôt de Frost and Wood.
MONT-JOLI
Cité Rimouski.



Tél. 158 C. P. 236
CHASSE & ST-ONGE
AVOCATS
Avenue de l'Évêché RIMOUSKI
ALPHONSE CHASSE L.L.L.
ARTHUR ST-ONGE B. A.
Bureau à Causapsal tous les samedis.

Casgrain Caron & Beaulieu
AVOCATS ET PROCUREURS
MATANE
PERRAULT CASGRAIN, C.R. L.L.L.
Rimouski.
AMEDEE CARON, C.R. L.L.L.
Rimouski.
CHS ALP. BEAULIEU, L.L.L.
Matane.
Postal 55. Tél. 121

LS-JOSEPH GAGNON
B.A., L.L.L.
AVOCAT
MONT-JOLI, P. Q.

Casgrain & Caron
AVOCATS
Perrault Casgrain, C.R.
Amédée Caron, C.R.
RIMOUSKI
EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Bureau à AMQUI: Le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois au bureau de Monsieur J. A. Beaulieu, H.C.S.

L. de G. BELZILE
NOTAIRE
Rimouski

LUCIEN SASSEVILLE
L.L.L.
AVOCAT
Avenue de l'Évêché.
RIMOUSKI
C. Postal 491 Tél. 38

L.-J. MOREAULT
MEDECIN-CHIRURGIEN
Ex-Interne de l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec.
AVE DE LA CATHEDRALE
RIMOUSKI.

Dr PHILIPPE SIMARD
DES HOPITAUX DE PARIS
ET NEW-YORK.
SPECIALISTE:
Maladies des yeux, nez, gorge, oreilles.
Ave de la Cathédrale,
RIMOUSKI.

Dr GERARD LANGIS
Ex-interne de
L'Hôpital de l'Enfant Jésus
QUEBEC
Rue St-Germain, RIMOUSKI.
Voisin de l'Hôtel St-Laurent

Dr LEON LEDUC
CHIRURGIEN-DENTISTE
Coins des Avenues
Cathédrale et Evêché.
Edifice de M. J. Brillant.
RIMOUSKI.
(Ancien poste du Dr Landry)

REDUCTION DU COUT DE TRANSPORT DES PRODUITS DE LA FERME

Après différents pourparlers avec les autorités du chemin de fer Canadien National, nous avons pu obtenir des taux d'express spéciaux pour le transport d'animaux abattus (comportant: boeufs, moutons, veaux, agneaux, volailles et les autres produits de la ferme), sur le marché de Québec. Ces expéditions doivent commencer mardi, le 7 décembre 1937, pour les paroisses de Matapédia à Mont-Joli et se continueront à tous les mardis de chaque semaine jusqu'au mois d'avril 1938.

Les taux pour le transport des animaux abattus pour le marché de Québec, par paroisse, sont les suivants:
(Les taux sont pour 100 livres, charge minimum 30c. cents)

Matapédia	\$1.00
St-Alexis	1.00
Millstream	1.00
Routherville	1.00
St-Florence	1.00
Heppel	1.00
Causapsal	1.00
Lac au Saumon	1.00
Amqui	1.00
Val-Brillant	.90
Saucier	.90
St-Moise	.90
Dufaultville	.90
Padoue	.80
Petit Métis	.80
St-Octave	.80
Priceville	.80
Sayabec	.90
Mont-Joli	.80
Luceville	.80
St-Anaclet	.80
Rimouski	.80
Sacré-Coeur	.80
Bie	.80
St-Fabien	.80
St-Simon	.70
Trois-Pistoles	.70
Tobin	.70
St-Eloi	.70
Ile-Verte	.70
St-Arsène	.70
Caronna	.70
Rivière du Loup	.70

Afin de pouvoir profiter de ces taux spéciaux chaque année, nous demandons aux cultivateurs de se grouper et

NOUVEAUTES EN LIBRAIRIE

ALMANACH DU PEUPLE

Les Oeuvres d'aujourd'hui No 1	\$1.00
Peintres et Tableaux, Vol 2, par Gérard Morisset	\$1.00
L'Art d'être heureux par Annette St-Amand	.75
Pierre Radisson. Donatien Frémont	.75
Roman Canadien-français, par Léo Dandurand	\$1.00
Calixa Lavallée. Eugène Lapière	\$0.75
Expression juste en traduction, P. Daviault	\$2.50
(Prix d'Action intellectuelle 1933) Edition complète révisée et reliée.	
Vocabulaire Pratique de l'Anglais au Français, Léon Gérin	\$4.00
(Reliure solide)	
Association Canado-Américaine	1.00
La Terre se venge, Eugène Chenel	.50
Les Trois Fées du bois d'épinette, Maxine Hébert	.40
Hérité, P. Louis Marie, O. C. P.	\$1.60
Canadien, par Wilfrid Bovey (version française de Guillaume Lavallée O.F.M.)	\$1.25
Le Canada par l'Image, Benoit Brouillette	\$1.50
Mgr Provencher et son Temps, D. Frémont	\$1.00
Problèmes économiques de l'heure présente, L. Romier	\$1.00
Les lettres au Canada Français, Maurice Hébert	\$1.00
Le nom dans le bronze, M. LeNormand	\$1.00
Le Livre des Mystères, Léo-Paul Desrosiers	\$1.00
Une révolte au Pays des Fées, M. C. Daveluy	.90
Le vendeur de paniers, Maxine Hébert	.40
Collection de Romans Missionnaires pour enfants	.20 et .25 ch.

L'imprimerie Générale de Rimouski, LIMITEE
C. P. 538 TELEPHONE 31

FORMULE D'ABONNEMENT.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT RIMOUSKI, P. Q.19....

Veuillez donc inscrire mon nom sur vos listés' abonnés pour la période suivante:

Du au

J'inclus la somme de/100 (\$.....)

(Nom)

Prix de l'abonnement \$1.00 par année au Canada. \$1.50 aux Etats-Unis.

L'ILE AUX BASQUES

par DAMASE POTVIN

Aucune histoire ne devrait être plus intéressante que celle des îles du fleuve et du golfe Saint-Laurent, les petites aussi bien que les grandes. Que de faits historiques se sont passés sur ces petits coins de terre isolés et dont on connaît à peine le nom! Et de combien de gracieuses et de terribles légendes n'ont-elles pas aussi été le théâtre?

Nous possédons l'histoire de nos plus grandes îles, comme l'île d'Anticosti, l'île-aux-Coudres, l'île-aux-Grues, l'île d'Orléans, et déjà cette histoire nous donne comme un avant-goût de celle des autres, les plus humbles, les plus petites, les ignorées, et qui n'ont pas encore été écrites.

On connaît à peine, disons-nous, le nom de la plupart de ces îles. On ignore où elles sont précisément situées, et pourtant, d'un grand nombre d'entre elles il est fréquemment question dans l'histoire nationale.

Que de choses il y aurait à raconter, par exemple sur l'île-Verte, l'île-Madame, la Grosse-Île, l'île-Rouge, l'île-aux-Basques, l'île-aux-Oeufs, l'île-aux-Massacres, les îles du Bic et tant d'autres jusqu'aux confins du Labrador, au Détroit de Belle-Isle

Saintonge, pilote royal sous François Ier. Ses contours apparaissent pour la première fois sur la mappemonde d'Harlecan en 1536, aussi sur celle de Desceliers en 1546, sur la carte de l'Amérique du Nord publiée par Vallard en 1547, sur le planisphère de Desceliers en 1560, sur la carte de Mercator en 1569, enfin sur la carte de Samuel de Champlain "capitaine pour le Roy en la Marine", carte en son "Vray méridien" faite par Champlain lui-même en 1632.

Sur la carte de la Nouvelle-France par N. Bellin, ingénieur hydrographe de la Marine sous le ministre Maupeou, 1744, l'île-aux-Basques et l'île-aux-Pommes sont nommées pour la première fois et bien repérées.

Voilà donc une petite île du fleuve Saint-Laurent qui a attiré de fort bonne heure l'attention des anciens cartographes et des découvreurs. Jacques-Cartier en parle également dans les relations de ses voyages.

Disons qu'elle fut appelée Ile-de-la-Guerre parce que des sauvages de Donacoona, -a raconté Donacoona lui-même à Cartier-furent massacrés sur cette île par les indiens Toudamens.

"C'est là que se trouve le Saguenay", ou ils étaient à passer la nuit, tenaient à aller à l'ongouze (casse) leur mener la guerre avec environ deux cents personnes, sans hommes, femmes qu'enfants lesquels furent surpris en dormant au fort qu'ils avaient fait, ou plutôt les uns Toudamens le feu tout allumé et comme ils sortaient les autres tous, réserve cinq qui échappèrent".

M. J.-C. Tache, dans ses "Trois Légendes de mon pays" prétend bien à tort que ce massacre raconte par le chef Donacoona à Cartier eut lieu dans l'île du Bic. M. J. Michaud soutient cette prétention dans son "Histoire de la Matapédia", tandis que feu Charles A. Gauvreau, ancien député de Temiscouata, dans ses opuscule "Au nord du Saint-Laurent", prétendant recueillir l'erreur de Monsieur Tache, soutient que ce massacre eut lieu dans l'île-Verte. Ce serait plus certain que que dans l'île du Bic, mais, ce n'est pas encore exact.

Cette île "qui est le travers du Saguenay" et dont parle Jacques-Cartier a été parfaitement localisée comme étant l'ancienne Ile-de-la-Guerre, suivant la Boussole Géographique de Jean Fonteneau dit Alphonse de Saintonge, capitaine-pilote de François Ier. Or, l'île-de-la-Guerre telle que précisée par Alphonse de Saintonge, ne peut être autre que l'île-aux-Basques.

Dans sa "Cosmographie avec Carter et Régime du Soleil et du Nord", complétée le 24 mai 1544-Appendice 2, page 292, "Voyages de Jacques-Cartier", par Biggar, -Alphonse de Saintonge, dit:

noire vaisseau. Les Basques ont fait autrefois cette pêche et on voit encore sur cette île qui porte leur nom et qui est un peu plus bas que l'île-Verte, des restes de fournaux et des costes de baleines".

Les Basques abandonnèrent, dit-on, la pêche à la baleine pour s'adonner exclusivement au commerce des pelleteries qui demandait moins de dépenses, moins de fatigues, où l'on courait moins de dangers et dont les profits étaient plus considérables et plus prompts.

Il serait possible aussi que les Basques aient abandonné cette chasse, du moins dans les parages du Saguenay, pour la bonne raison que les baleines elles-mêmes avaient, en partie, quitté ces lieux. Ils étaient pourtant si bien équipés sur l'île-aux-Basques et la chasse y était si facile. En effet, les baleines, tuées à la hauteur du Saguenay, étaient à peu près entraînées par le courant jusque dans une anse de l'île où l'on n'avait ensuite qu'à les dépecer.

La baleine a-t-elle été quelque peu éloignée des parages de l'île-aux-Basques par l'espagnol? Ce serait possible. Ce poisson acanthoptère, que l'on ne voit nulle part, ni dans le fleuve, ni dans le golfe, faisait au temps du Père Charlevoix, une guerre cruelle aux baleines qu'il forçait à fuir au loin quand il avait percé le dos du cétacé de son redoutable éperon. Le Père Charlevoix dans son "Journal d'un Voyage fait par ordre du Roy dans l'Amérique Septentrionale" publié en 1721, décrit même un combat entre une baleine et un espagnol. Il prétend que le combat d'une façon générale, dure "jusqu'à ce que l'es-

visiter les fournaux qu'ils y ont basti pour faire leur huyle, on y voit encore tout près de grandes costes de baleines qu'ils y ont tuées.

"Et ce fut à cette île où la Providence de Dieu nous conduisit pour y passer la quinzaine de Pâques et où nos sauvages ont donné des marques de leur et demi-lieue de largeur; elle porte le nom de l'île-aux-Basques à raison de piété. A peine eus-je marqué un lieu pour y dresser une chapelle que d'abord les hommes courent à leurs haches pour couper du bois nécessaire à la fabriquer et les femmes et les filles ramassent les branches de sapin pour la paver, tapisser et couvrir. Nous n'eusmes besoin que d'un jour pour la mettre en état d'y faire nos prières.

Jésuite, y eut fait quelques courses apostoliques avant le Père Nouvel.

Quoiqu'il en soit, quand le Père Nouvel y arriva, le 24 novembre, 1663, il y trouva soixante-huit sauvages "tant rapinachs que d'autres nations" qui étaient enfermés dans un fort de pieux à cause de la découverte qu'on avait faite d'un "cabanage" d'Iroquois, non loin de là, sur la terre ferme. Cette mission sur l'île-Verte dura dix jours, et le Père Nouvel, raconte qu'il y éprouva de grandes consolations, ayant baptisé six enfants et un capitaine Papinachs "dans une petite chapelle qu'on y dressa".

x x x

Maintenant à quand remonte la colonisation de cette partie de la Nouvelle-France. Voici quelques notes à ce sujet, extraites du "Bulletin des Recherches Historiques", numéro d'août 1918:

Le 6 janvier 1687, M. de Denonville Boucher de Champigny, accordait

tribus des Etchemins qui habitait la rive sud, d'après Lighthall.

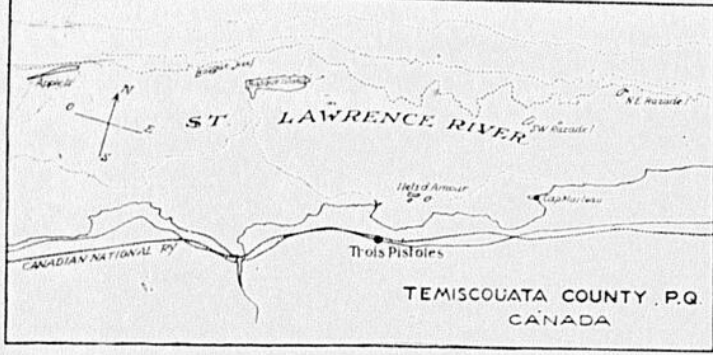
Pourquoi fut-elle appelée Ile-aux-Basques? Parce que les Basques, avant Cartier et du temps de Champlain occupaient cette île pour y dépecer les baleines qu'ils capturaient à la hauteur du Saguenay et y extrayaient leur huile. Ces Basques ennuiaient même beaucoup le fondateur de Québec qui de concert avec la Compagnie de Montmorency chargea Raymond de la Ralde de les poursuivre et de les forcer à respecter leurs contrats.

Le Père Henri Nouvel, S.J., dans la Relation des Jésuites, parle d'une touchante mission qu'il fit dans l'île-aux-Basques. Ce missionnaire raconte, entre autres choses: "J'ai pris plaisir à visiter les fournaux qu'ils -les Basques- y ont basti pour faire leur huyle. On y voit encore tout auprès de grandes costes de baleines qu'ils ont tuées".

Si aujourd'hui l'on ne voit plus de ces "costes de baleines", on peut y constater encore trois des fournaux en pierre que les Basques "ont basti" et qui sont très visibles aujourd'hui. C'est ce qui donne à cette petite île une grande valeur historique. Elle a été reconnue comme telle, d'ailleurs, par la Commission des Monuments Historiques de Québec qui a fait placer sur la route nationale à Trois-Pistoles, une plaque sur laquelle on lit l'inscription suivante: "Sur l'île-aux-Basques, on voit les vestiges des fournaux construits par les Basques. Le Père Nouvel et ses né-

l'île-aux-Basques, l'île-aux-Oeufs, l'île-aux-Massacres, les îles du Bic et tant d'autres jusqu'aux confins du Labrador, au Détroit de Belle-Isle

tribus des Etchemins qui habitait la rive sud, d'après Lighthall.



Site du sanctuaire d'oiseaux de la Société Provancher.

Il y a quelques années, l'on a beaucoup parlé d'une île minuscule perdue aux extrémités du Labrador. On ignorait, jusque-là, même le nom de la petite île-Verte où a atterri le premier avion qui ait traversé l'océan de l'est à l'ouest, le fameux Bremen. Et pourtant, servit de scène, la petite "Greenly Island" devait avoir une histoire puis-que elle a possédé déjà un très important établissement de pêche dirigé par des Terre-neuviens.

Ainsi en doit-il être de toutes les îles laurentiennes. Nous sommes sûrs que chacune, étudiée à part, fournirait matière à un très intéressant côté de la petite histoire. L'histoire peut être courte, c'est vrai, mais chacun ne rappellerait-elle qu'un fait, une légende, qu'elle a droit de cité dans l'histoire nationale.

Voici, pour un autre exemple, les petites îles des Razades situées en face de Trois-Pistoles. L'année dernière, l'on y installait une croix commémorant un événement qui fit grand bruit dans le temps -1839- -alors qu'à peu près toute la population mâle de Trois-Pistoles à la chasse aux loup-marins sur les glaces, faillit périr quand ces dernières se mirent en mouvement vers le large, et fut sauvée sur les petites Razades. Voici également la petite île-Saint-Barthé en face de Rimouski, où a vécu pendant trente-neuf ans, un original ermite, Toussaint Cartier, dont on ne sait jamais le secret de la vie. Mais nous n'en finirons pas de ces rappels de la grande et de la petite histoire

l'île-aux-Basques, l'île-aux-Oeufs, l'île-aux-Massacres, les îles du Bic et tant d'autres jusqu'aux confins du Labrador, au Détroit de Belle-Isle

paquet de langues d'origanal, don d'un sauvage au père. Après chansons, sermon, harangues et réjouissances, il fallut sortir de l'île.

"Mais avant que de sortir de l'île aux Basques, pour passer du côté du Nord, je rendis les derniers devoirs au corps d'une petite fille qui estoit morte depuis deux mois. Son père qui étoit Montagnez fut bien aise qu'elle fut ensevelie dans notre chapelle, et devant une grande Croix que nous avons plantée, vendredi Saint, vis-à-vis la porte".

Et le Père Nouvel, en route pour le Pays des Papinachs, sur la côte nord, continue:

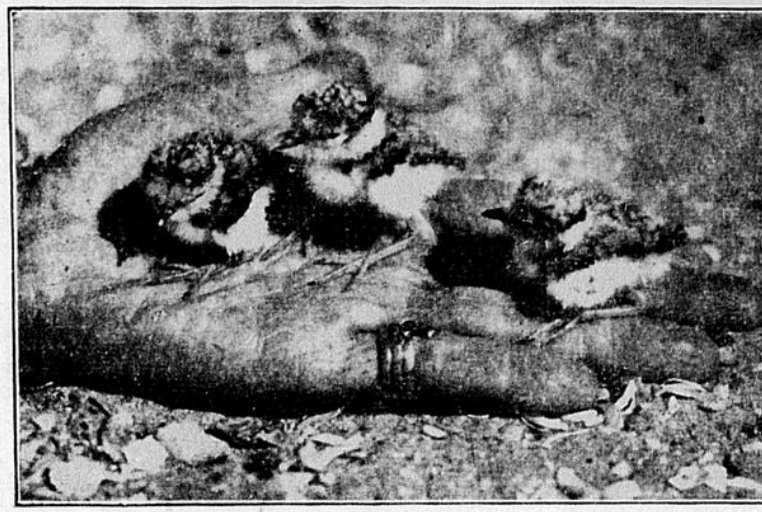
"Ayant laissé les Montagnez qui avaient hiverné avec nous, dans l'île des Basques, je passai du côté nord avec les Papinachs, à la faveur d'un beau jour que Dieu nous donna pour faire notre traite d'environ sept lieues. Nous abordâmes à Essegioi-les Escoumains -rivière célèbre à cause du grand nombre de saulmons qu'on y prend dans la belle saison de pesche".

Le Père Henri Nouvel fut l'apôtre de cette partie du pays qui devait comprendre, un peu plus tard, la Seigneurie des Trois-Pistoles qui a été concédée à Denis de Vitry, le 6 janvier 1687, spécialement pour la pêche, avec les îles des environs, y compris l'île-aux-Basques. Le Père Nouvel fit à l'île-Verte une importante mission au mois de novembre 1663, alors que cette île n'était qu'un endroit de pêche et de chasse comme des sauvages seuls, malgré que le Père Gabriel, un autre missionnaire

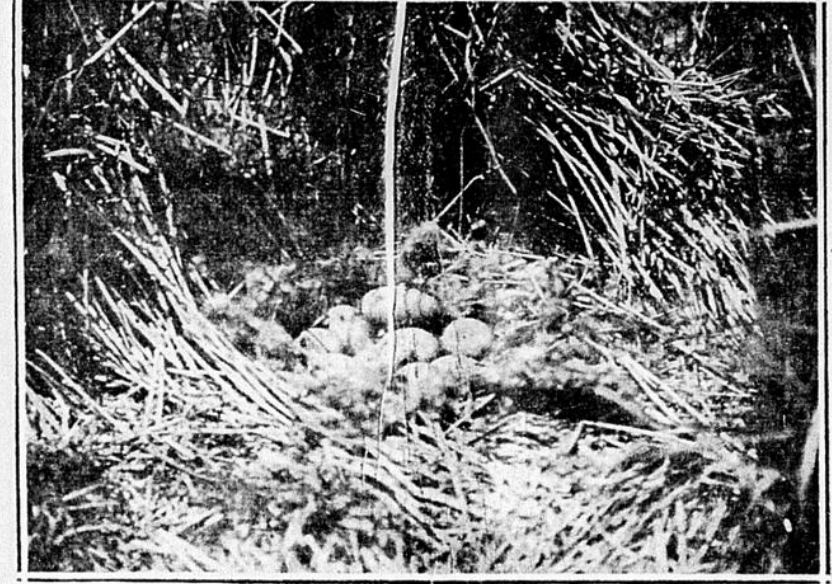
Le 13 novembre 1688, M. de Vitry louait sa propriété, aux charges clauses et conditions portées dans son titre de concession, à Denis Rivierin, directeur de la Compagnie du Nord, demeurant à Québec, "mouvantant le prix et somme de cent livres de rente annuelle que l'acheteur s'engageait à payer par chacun an au vendeur enson hôtel à Québec". Le contrat fut passé devant Mre Rageot et le loyer devait durer neuf années consécutives.

Le 15 mars 1696, M. de Vitry échangeait sa seigneurie des Trois-Pistoles à

Le 6 janvier 1687, M. de Denonville Boucher de Champigny, accordait



Et déjà ils sont confiants, car ils se sentent aimés



Nid de canard eider, comme il y en a des centaines sur les deux Razades et l'île-aux-Basques

Le 13 novembre 1688, M. de Vitry louait sa propriété, aux charges clauses et conditions portées dans son titre de concession, à Denis Rivierin, directeur de la Compagnie du Nord, demeurant à Québec, "mouvantant le prix et somme de cent livres de rente annuelle que l'acheteur s'engageait à payer par chacun an au vendeur enson hôtel à Québec". Le contrat fut passé devant Mre Rageot et le loyer devait durer neuf années consécutives.

Le 15 mars 1696, M. de Vitry échangeait sa seigneurie des Trois-Pistoles à

Le 13 novembre 1688, M. de Vitry louait sa propriété, aux charges clauses et conditions portées dans son titre de concession, à Denis Rivierin, directeur de la Compagnie du Nord, demeurant à Québec, "mouvantant le prix et somme de cent livres de rente annuelle que l'acheteur s'engageait à payer par chacun an au vendeur enson hôtel à Québec". Le contrat fut passé devant Mre Rageot et le loyer devait durer neuf années consécutives.

Le 15 mars 1696, M. de Vitry échangeait sa seigneurie des Trois-Pistoles à

Le 13 novembre 1688, M. de Vitry louait sa propriété, aux charges clauses et conditions portées dans son titre de concession, à Denis Rivierin, directeur de la Compagnie du Nord, demeurant à Québec, "mouvantant le prix et somme de cent livres de rente annuelle que l'acheteur s'engageait à payer par chacun an au vendeur enson hôtel à Québec". Le contrat fut passé devant Mre Rageot et le loyer devait durer neuf années consécutives.

Le 15 mars 1696, M. de Vitry échangeait sa seigneurie des Trois-Pistoles à

Le 13 novembre 1688, M. de Vitry louait sa propriété, aux charges clauses et conditions portées dans son titre de concession, à Denis Rivierin, directeur de la Compagnie du Nord, demeurant à Québec, "mouvantant le prix et somme de cent livres de rente annuelle que l'acheteur s'engageait à payer par chacun an au vendeur enson hôtel à Québec". Le contrat fut passé devant Mre Rageot et le loyer devait durer neuf années consécutives.

Le 15 mars 1696, M. de Vitry échangeait sa seigneurie des Trois-Pistoles à

Le 13 novembre 1688, M. de Vitry louait sa propriété, aux charges clauses et conditions portées dans son titre de concession, à Denis Rivierin, directeur de la Compagnie du Nord, demeurant à Québec, "mouvantant le prix et somme de cent livres de rente annuelle que l'acheteur s'engageait à payer par chacun an au vendeur enson hôtel à Québec". Le contrat fut passé devant Mre Rageot et le loyer devait durer neuf années consécutives.

Le 15 mars 1696, M. de Vitry échangeait sa seigneurie des Trois-Pistoles à

Le 13 novembre 1688, M. de Vitry louait sa propriété, aux charges clauses et conditions portées dans son titre de concession, à Denis Rivierin, directeur de la Compagnie du Nord, demeurant à Québec, "mouvantant le prix et somme de cent livres de rente annuelle que l'acheteur s'engageait à payer par chacun an au vendeur enson hôtel à Québec". Le contrat fut passé devant Mre Rageot et le loyer devait durer neuf années consécutives.

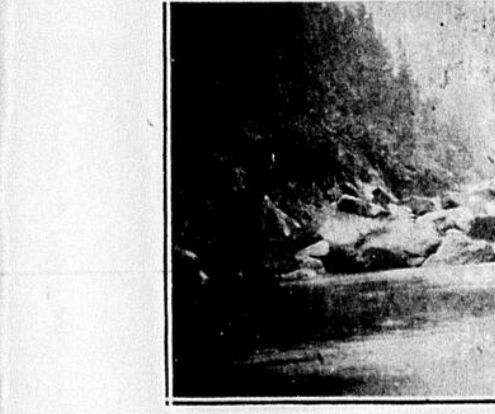
Le 15 mars 1696, M. de Vitry échangeait sa seigneurie des Trois-Pistoles à

Le 13 novembre 1688, M. de Vitry louait sa propriété, aux charges clauses et conditions portées dans son titre de concession, à Denis Rivierin, directeur de la Compagnie du Nord, demeurant à Québec, "mouvantant le prix et somme de cent livres de rente annuelle que l'acheteur s'engageait à payer par chacun an au vendeur enson hôtel à Québec". Le contrat fut passé devant Mre Rageot et le loyer devait durer neuf années consécutives.

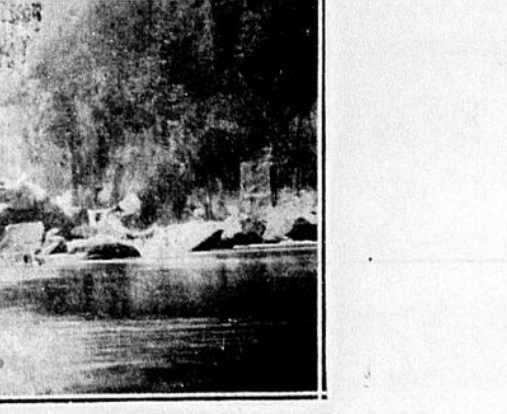
Le 15 mars 1696, M. de Vitry échangeait sa seigneurie des Trois-Pistoles à

Le 13 novembre 1688, M. de Vitry louait sa propriété, aux charges clauses et conditions portées dans son titre de concession, à Denis Rivierin, directeur de la Compagnie du Nord, demeurant à Québec, "mouvantant le prix et somme de cent livres de rente annuelle que l'acheteur s'engageait à payer par chacun an au vendeur enson hôtel à Québec". Le contrat fut passé devant Mre Rageot et le loyer devait durer neuf années consécutives.

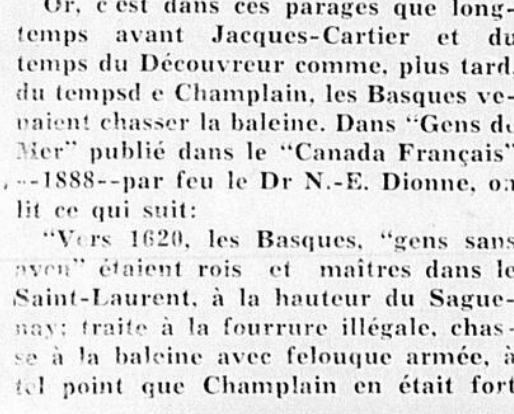
Le 15 mars 1696, M. de Vitry échangeait sa seigneurie des Trois-Pistoles à



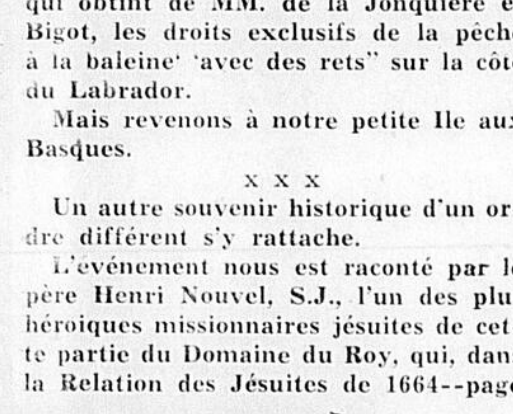
Anciens fours de pierre, sur l'île-aux-Basques, antérieurs à la découverte du Canada par Jacques Cartier.



Anciens fours de pierre, sur l'île-aux-Basques, antérieurs à la découverte du Canada par Jacques Cartier.



Anciens fours de pierre, sur l'île-aux-Basques, antérieurs à la découverte du Canada par Jacques Cartier.



Anciens fours de pierre, sur l'île-aux-Basques, antérieurs à la découverte du Canada par Jacques Cartier.

Articles de bureaux et de librairie...

Albums pour photographies	Humecteurs
Ardoises	Napperons en papier
Attache-feuilles	Pancers à papier
Balances	Papier carbone
Bandes en caoutchouc	Papier crépé
Boîtes à argent	Papier foolscap
Boîtes à dessin	Papier à lettres à la rame
Broches automatiques	Papier pour machine à additionner
Carnets à feuilles mobiles	Papier collant
Cahiers de sténographie	Passaport
Cahiers de classe	Perforateurs
Carnets	Pinceaux
Carnets à anneaux	Pince-notes
Cahiers à feuilles mobiles	Porte-crayons
Cartes à jouer	Porte-plumes
Cartes de correspondance	Prunelles
Cartes postales	Règles
Chemises pour classeurs	Rubans pour dactylographes
Corbeilles à papier	Sacs de papier
Craie de couleurs	Scaux
Encre : Waterman's Carter's Parker's	Sous-mains
Couleurs bleu, bleu-noir, bleu lavable, vert "South Sea blue" et "Bleu fixe"	Taille-crayons
Special : Encre "Blue-Bird" bleu-noir la bouteille, 5c.	Tampons
Bouteilles de 32 oz, 16 oz, 8oz, 4oz, 2oz.	Thermomètres
Encre à pancartes	Visières, etc., etc.
Encre à tampons	LIVRES DE
Liquide pour effacer "Inky Racer".	COMPTABILITE
	Grand Livre
	Journal
	Livres de Minutes
	Livre de Caisse
	Livres de billets payables et recevables
	Livre d'ordres
	RELIEURS A FEUILLES MOBILES
	dans tous les styles et grandeurs.

Grand CHOIX DE :

Papier pour la correspondance
PLUMES RESERVOIRS et CRAYONS AUTOMATIQUES
"Waterman's", "Parker's", "Eclipse"
LIVRES et ARTICLES DE PIETE
FANTAISIES - CADEAUX

Votre visite sera grandement appréciée
NOS PRIX SONT POPULAIRES

L'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée

CASIER POSTAL 538 TELEPHONE 31

dans les îles du fleuve et du golfe Saint-Laurent.

En voici une autre cependant sur laquelle nous voulons nous arrêter quelque peu. C'est une petite île de 1 mille et quart de longueur par 400 verges de largeur et dont la plus grande hauteur est de 130 pieds. Elle est située à la hauteur de l'embouchure du Saguenay, du côté nord, et non loin de Trois-Pistoles, du côté sud.

C'est l'île-aux-Basques.

Le 24 juin 1929, la Société Provancher d'histoire Naturelle de Québec achetait de M. S.-C. Riou, avocat de la Rivière-du-Loup, cette historique petite île-aux-Basques. La Société tenait à en faire l'achat à cause de ses souvenirs historiques et pour en faire un refuge d'oiseaux. En effet, cette île qui est très richement boisée, possède une faune qui a attiré l'attention des naturalistes. Parmi les oiseaux qui la fréquentent, on remarque le corbeau du nord, le pinson fauve, la fuvette rayée, tous oiseaux assez peu communs dans l'est du Canada.

Nous devons au Dr A. Déry, de Québec, l'un des plus dévoués animateurs de la Société Provancher, d'intéressantes notes historiques sur cette île-aux-Basques qui est très probablement le coin de terre du Canada dont l'histoire remonte au plus haut des temps.

L'île-aux-Basques fut d'abord baptisée Ile-de-la-Guerre par Alphonse de

ophytes Papinachs se retirèrent sur l'île-aux-Basques, en 1664, pour se protéger des Iroquois".

En quittant les îlets Saint-Jehan-Vieux Bic-lors de son second voyage en 1535--36, Cartier mentionna dans ses relations : Biggar archiviste en chef fédéral en Europe, page 114:

"Nous appareillâmes dudit hable le premier de septembre pour aller vers le Canada. Et environ quinze lieues du dit hable à l'ouaist surouaist, y a trois îles au parmy dudit fleuve le travers desquelles y a une rivière fort profonde et courante qui est le chemin du Royaume et Terre du Saguenay".

Par cette simple mention de Cartier, il est facile de reconnaître l'île-de-la-Guerre, l'île-aux-Pommes et l'île-Verte, toutes trois en effet, à la hauteur de l'embouchure du Saguenay.

Egalement dans la relation du second voyage du Découvreur du Canada, on lit ce qui suit :-Biggar, page 177:

"Et fus par le dit Donacoona montré au dit capitaine les peaux de cinq têtes d'hommes estendues sur des bois comme peaux de parchemins; et nous dit que c'étaient des Toudamens (Iroquois) de devers le Su qui leur menaient continuellement la guerre. Outre nous fut dit qu'il y a deux ans passés que les Toudamens les vinrent assaillir jusque dedans le dit fleuve à une

paquet de langues d'origanal, don d'un sauvage au père. Après chansons, sermon, harangues et réjouissances, il fallut sortir de l'île.

"Mais avant que de sortir de l'île aux Basques, pour passer du côté du Nord, je rendis les derniers devoirs au corps d'une petite fille qui estoit morte depuis deux mois. Son père qui étoit Montagnez fut bien aise qu'elle fut ensevelie dans notre chapelle, et devant une grande Croix que nous avons plantée, vendredi Saint, vis-à-vis la porte".

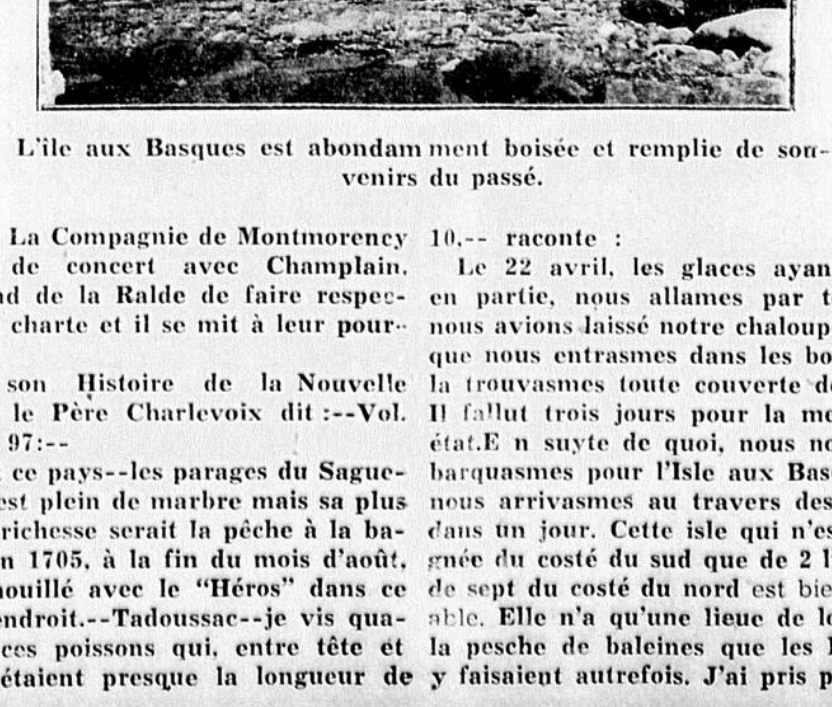
Et le Père Nouvel, en route pour le Pays des Papinachs, sur la côte nord, continue:

"Ayant laissé les Montagnez qui avaient hiverné avec nous, dans l'île des Basques, je passai du côté nord avec les Papinachs, à la faveur d'un beau jour que Dieu nous donna pour faire notre traite d'environ sept lieues. Nous abordâmes à Essegioi-les Escoumains -rivière célèbre à cause du grand nombre de saulmons qu'on y prend dans la belle saison de pesche".

Le Père Henri Nouvel fut l'apôtre de cette partie du pays qui devait comprendre, un peu plus tard, la Seigneurie des Trois-Pistoles qui a été concédée à Denis de Vitry, le 6 janvier 1687, spécialement pour la pêche, avec les îles des environs, y compris l'île-aux-Basques. Le Père Nouvel fit à l'île-Verte une importante mission au mois de novembre 1663, alors que cette île n'était qu'un endroit de pêche et de chasse comme des sauvages seuls, malgré que le Père Gabriel, un autre missionnaire

Le 13 novembre 1688, M. de Vitry louait sa propriété, aux charges clauses et conditions portées dans son titre de concession, à Denis Rivierin, directeur de la Compagnie du Nord, demeurant à Québec, "mouvantant le prix et somme de cent livres de rente annuelle que l'acheteur s'engageait à payer par chacun an au vendeur enson hôtel à Québec". Le contrat fut passé devant Mre Rageot et le loyer devait durer neuf années consécutives.

Le 15 mars 1696, M. de Vitry échangeait sa seigneurie des Trois-Pistoles à



L'île aux Basques est abondamment boisée et remplie de souvenirs du passé.

ennuyé. La Compagnie de Montmorency chargea de concert avec Champlain, Raymond de la Ralde de faire respecter leur charte et il se mit à leur poursuite".

Dans son Histoire de la Nouvelle France, le Père Charlevoix dit :-Vol. 5, page 97:-

"Tout ce pays--les parages du Saguenay--est plein de marbre mais sa plus grande richesse serait la pêche à la baleine. En 1705, à la fin du mois d'août, étant mouillé avec le "Héros" dans ce même endroit--Tadoussac--je vis quatre de ces poissons qui, entre tête et queue étaient presque la longueur de

10.-- raconte :

Le 22 avril, les glaces ayant fondu en partie, nous allâmes par terre où nous avions laissé notre chaloupe. Lorsque nous entrâmes dans les bois, nous la trouvâmes toute couverte de neige. Il fallut trois jours pour la mettre en état. En suite de quoi, nous nous embarquâmes pour l'île aux Basques où nous arrivâmes au travers des glaces, dans un jour. Cette île qui n'est éloignée du côté du sud que de 2 lieues et de sept du côté du nord est bien agréable. Elle n'a qu'une lieue de longueur la pesche de baleines que les Basques y faisaient autrefois. J'ai pris plaisir à

10.-- raconte :

Le 22 avril, les glaces ayant fondu en partie, nous allâmes par terre où nous avions laissé notre chaloupe. Lorsque nous entrâmes dans les bois, nous la trouvâmes toute couverte de neige. Il fallut trois jours pour la mettre en état. En suite de quoi, nous nous embarquâmes pour l'île aux Basques où nous arrivâmes au travers des glaces, dans un jour. Cette île qui n'est éloignée du côté du sud que de 2 lieues et de sept du côté du nord est bien agréable. Elle n'a qu'une lieue de longueur la pesche de baleines que les Basques y faisaient autrefois. J'ai pris plaisir à

NOTES LOCALES

A Rimouski...et ailleurs...

Monsieur Stanislas Dery, avocat de Québec, était en visite cette semaine chez M. le capitaine Godfroy Bouillon.

Monsieur le Docteur Leclerc, de Québec, était en promenade à Rimouski la semaine dernière.

M. et Mme J. Michaud, de Rivière-du-Loup étaient de passage au Quai de Rimouski ces jours derniers.

Le capitaine Godfroy Bouillon est parti pour son dernier voyage à Québec. Son bateau sera au chantier maritime de l'Île d'Orléans.

Monsieur Alphonse Bellavance de Rimouski est allé à Québec par affaires.

Monsieur Gérard Côté de St-Fabien est venu passer la fin de semaine chez M. et Mme Louis Côté à Rimouski.

Mme J. A. Théberge et ses filles Juliette et Georgette Théberge, sont parties samedi pour Québec, où elles passeront l'hiver.

M. Didaec Chayer, trésorier des Syndicats Catholiques des Imprimeurs de Rimouski, est allé à Montréal par affaires cette semaine. Il se rendra aux Trois-Rivières.

M. Lionel Canuel, Mlle Antoinette Canuel, M. Albert Parent et Mlle Ida Parent, de Rimouski sont allés à Montréal cette semaine.

M. l'abbé Gérard Leblond, vicaire à Baie des Sables était en notre ville cette semaine chez son père M. Alphonse Leblond.

Monsieur Diogène Lavoie, de High Gate Sask., a passé quelques jours en visite chez M. Elzéar Côté, échevin de cette ville au début de la semaine. Il s'est aussi rendu à Luceville visiter des parents. M. Lavoie n'était pas venu dans l'Est depuis sept ans.

Madame Alphonse Pigeon, de Rivière-Trois-Pistoles a dû subir une opération à la tête, à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, la semaine dernière.

RIMOUSKI.--M. et Mme Roméo Tremblay, de la Rivière-du-Loup, étaient en visite mardi dernier chez Mme J. A. Tremblay, de Rimouski. M. et Mme Roméo Tremblay venaient de passer quelque temps à Halifax.

RIMOUSKI.--M. J. Omer St-Pierre, horloger-bijoutier de cette ville, est actuellement en voyage à Montréal et à Toronto.

RIMOUSKI.--Mademoiselle Rolande Asselin de Rimouski, est arrivée de Québec, où elle a passé trois semaines chez son frère M. Dérome Asselin, étudiant en droit.

Mme S. Vachon est en voyage à Québec, où elle assistera aux funérailles de son beau-frère, M. Rosario Létourneau.

MATANE.--M. l'abbé Rolland Belzile, vicaire à Matane, est actuellement en promenade à St-Mathieu pour quelques jours.

Mlle Emilienne Lavoie est en promenade pour quelques semaines à la Rivière du Loup, chez des parents.

MATANE.--M. et Mme Arthur Fradet de Matane, et leur fille Françoise passent quelques jours à Val-d'Or. Abitibi, les invités de leur fille Mme Gérard Joncas.

ST-SIMON.--Mme Joseph Caouette, et sa mère, sont en promenade à Ste-Luce chez des parents.

STE-LUCE.--M. Willie Racine, officier sur le navire "Acadia", est en promenade dans sa famille à Ste-Luce, pour une quinzaine.

MONT-JOLI.--Madame Léopold Rioux, est de retour d'un voyage à Montréal, où elle a visité ses parents.

ST-DAMASE.--Monsieur l'abbé Oscar Bérubé, curé de Ste-Paula, est allé passer quelques jours dans sa famille à St-Damase.

DECES DE MONSIEUR ROSARIO LETOURNEAU

Est décédé à Québec, le 24 novembre, Monsieur Rosario Létourneau, époux de Valéda Roy, à l'âge de 67 ans. M. Létourneau était un ancien citoyen de Rimouski. Son service eut lieu à Québec, vendredi le 26. Il était le beau-frère de Mme S. Vachon, Mlle Clara Roy, Henri et Philippe Roy de Rimouski. Nos sincères sympathies aux familles en deuil.

LA REDEMPTION

On nous prie d'annoncer que le buste "Mater Dolorosa" mis en râfle au profit de la chapelle de la Rédemption a été gagné par M. le chanoine C.-B. Beaulieu, curé du Bic.

M. le curé Soucy désire exprimer toute sa reconnaissance à ceux qui ont contribué au succès de cette râfle.

ST-MATTHIEU.--Mademoiselle Rose-Anne Fournier, institutrice de la paroisse de St-Mathieu, vient de recevoir une prime pour succès dans l'enseignement.

Mademoiselle Marie Claire Paradis, institutrice à l'école de l'église de St-Mathieu, vient d'obtenir également une prime pour succès.

RIMOUSKI.--Le terme de la Cour Supérieure à Rimouski, est terminé depuis samedi dernier. L'Honorable Juge Adolphe Stein qui a présidé ce terme, est reparti samedi soir pour la Rivière du Loup accompagné de M. Renée Asselin. Ce dernier s'est rendu à Montréal par affaires.

RIVIERE-DU-LOUP.--Un verdict de mort accidentelle a été rendu à l'enquête du coroner, tenue sur la mort de Monsieur Auguste Sylvain, au cours de la semaine dernière, à la suite d'un accident d'automobile.

Les trois occupants du camion qui a fait le saut en bas du quai de la Pointe à la Rivière-du-Loup au cours de la semaine dernière, étaient MM. Onil Héroux, Albert Goulet et Robert St-Pierre de Rivière-Beauve.

RIMOUSKI.--M. Antonio Couillard, magistrat de Rimouski, a présidé à la Cour-Civile, tenue à Rimouski lundi, mardi et mercredi.

ST-MATTHIEU.--La Compagnie Dionne et Dionne vient d'être réorganisée. M. Ernest Dionne, père, se retire complètement des affaires et cède ses intérêts à ses fils, MM. Louis et Réal Dionne, qui deviennent les co-associés de M. Félix Dionne. Ce dernier devient président et gérant de la Compagnie. La Compagnie Dionne, en plus d'exploiter une scierie, se spécialise dans la confection et la vente des boîtes pour le beurre et le fromage. La Compagnie Dionne commencera ses chantiers sous peu, mais l'usine pour la confection des boîtes, restera fermée jusqu'à la fin de mars.

ST-FRANCOIS D'ASSISE.--St-Frs d'Assise, Cte de Bonaventure, possède sa caisse populaire. Cette caisse qui fut fondée le 23 septembre dernier, a fait de rapide progrès; elle a déjà 111 sociétaires; est entrée à l'épargne \$2678.81; et elle a fait l'échange de chèques pour plus de \$3,000.00. Le gérant de cette nouvelle caisse est M. Arthur Assenault.

ST-JEAN-DE-DIEU.--Le dernier recensement de la paroisse de St-Jean de Dieu, a été comme suit:

Population: 2100; Communians: 1,700; Familles: 310; réparties comme suit: Cultivateurs: 185; Journaliers: 72; Rentiers: 20; Industriels: 18; et Marchands 15.

RIMOUSKI.--La partie de cartes donnée dimanche dernier au profit des oeuvres paroissiales, à la maison des retraités fermées, fut un véritable succès. L'assistance nombreuse a eu le plaisir de pouvoir se régaler d'un magnifique goûter artistique nouveau genre, qui fut chaleureusement applaudi.

BAIE DES SABLES.--Mademoiselle Marguerite Caron de Baie-des-Sables, a été gratifiée d'une prime du Département de l'Instruction Publique, pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de M. l'inspecteur L. Gagnon de Matane.

ST-MEDARD.--La tempête de neige et de vent qui semble avoir fait de gros ravages le long de la côte, n'a cependant pas affecté trop fortement les chemins à l'intérieur. Les chemins depuis St-Médard jusqu'aux Trois-Pistoles sont encore fréquentables, et l'autobus fait encore son trajet journalier mais la circulation en automobile jusqu'à St-Guy est bloquée.

RIMOUSKI.--En attendant que soit prêt le magasin que fait construire M. Elzéar Côté, pour les "Spécialités du Golfe Enrg", cette firme est démenagée temporairement sur la rue St-Germain, dans l'ancien entrepôt de la Pâtisserie Française.

ST-OCTAVE.--Une séance dramatique et musicale, organisée par le cercle des Fermières de St-Octave, a été donnée jeudi soir à 8 heures.

PADOUE.--La soirée donnée dimanche dernier dans la salle paroissiale, par un groupe de jeunes filles de Padoue, a remporté un magnifique succès. On a profité de l'occasion pour souhaiter la bienvenue au nouveau curé de Padoue M. l'abbé Pierre Sirois. Ce dernier a répondu par des paroles aimables et bienveillantes.

RIMOUSKI-QUAI.--Le Capitaine Bouillon est arrivé au port de Rimouski avec sa dernière cargaison de l'année. Il hivernera au quai de Rimouski.

D'après une communication, ce serait l'intention du Ministère de la Voirie de tenir la route Rimouski, Mont-Joli, Matane, ouverte à la circulation des automobiles cet hiver. Cela serait fait au coût de \$100.00 par mille de route.

RIMOUSKI.--M. et Mme Lucien Leblond de Rimouski, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 22 novembre, sous les noms de Marie-Cécile-Solange. Le parrain était M. l'abbé Gérard Leblond, grand oncle de l'enfant, et la marraine, Mme Henri Dextraze grand-mère de l'enfant.

CAUSAPSCAL.--Le Docteur Paul Morin de Causapsal, diplômé des hôpitaux de Genève, s'embarquera le 25 novembre, sur le Duches de Richmond, en route vers l'Europe où il ira se spécialiser dans la chirurgie.

AMQUI.--Monsieur F.-X. Dionne, commerçant d'Amqui, époux d'Elise Paradis, est décédé mercredi le 23, à Amqui. Ses funérailles auront lieu vendredi le 26, à l'église paroissiale d'Amqui, à 9 heures.

VAL-BRILLANT.--M. Fernando Sirois, de Val-Brillant, fils de feu Joseph Sirois, est décédé à l'hôpital St-Joseph de la Rivière du Loup, à l'âge de 16 ans. Il était le neveu de M. l'abbé Emile Sirois du diocèse de Gaspé, et de M. l'abbé Alphonse Sirois, directeur de l'École d'Agriculture de Rimouski. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Alphonse Sirois, à Val-Brillant.

ST-MATTHIEU.--Le dernier recensement de la paroisse de St-Mathieu a été comme suit: Population: 952; Communians: 704; Familles: 135.

RIMOUSKI.--Le remorqueur Rimouski, conduit par le Capitaine X. Thibault, a fini ses activités et passera l'hiver au quai Price.

ST-ÉLOI.--Le dernier recensement de la paroisse St-Eloi, a été comme suit: Population 892; Communians, 717; Familles, 127.

ISLE-VERTE.--Le mariage de M. Edouard Lemieux de Montréal, avec Mademoiselle Juliette Fraser, fille du Capitaine Daniel Fraser de cette paroisse, fut béni ces jours derniers par M. l'abbé Hertor Lanouette, curé de l'Île Verte.

STE-ROSE DU DEGELE.--Après la fermeture de sa beurrerie, monsieur Georges Pelletier est retourné dans sa famille à St-Mathieu, où il passera l'hiver.

BIC.--Les demoiselles "Enfants de Marie" du Bic, ont bien voulu organiser une partie de cartes au profit des missions de Manchoirie, du Rév. Père J. B. Michaud. Cette soirée aura lieu dimanche soir, le 28 courant, à 8 heures précises, dans la salle paroissiale de Ste-Cécile du Bic.

ST-ANACLET.--On annonce le décès de Mademoiselle Clémence Heppell, âgée de 12 ans et 6 mois, fille de M. et Mme Marcellin Heppell de St-Anaclet.

RIVIERE DU LOUP.--Le Conseil de ville de la Rivière-du-Loup vient de ratifier la signature du contrat de vente de la manufacture de meubles (St. Lawrence) fermée depuis une couple d'années, et les travaux de réorganisation seront commencés incessamment.

ST-ÉLOI.--Un cercle pédagogique vient d'être formé à St-Eloi. Le Conseil est composé comme suit: Aumônier: M. l'abbé A. Richard, curé; Présidente: Mademoiselle Bernadette Dionne; Vice-Présidente: Mademoiselle Marie Gagnon; Secrétaire: Mademoiselle Simone Lafrance.

ST-MATTHIEU.--M. Charles Vaillancourt, époux de Marianne Albert, de St-Mathieu, est décédé subitement à l'hôpital St-Sacrement de Québec, lundi matin.

RUISSEAU A LA LOUTRE.--Mademoiselle Christine Truchon, institutrice de Ruisseau à la Loutre, a été gratifiée d'une prime du Bureau de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'Inspecteur Léver, pour succès dans l'enseignement.

La Semaine provinciale

Communiqué de l'Union Nationale

Les fils de cultivateurs

Maintenant que les départs de colons sont à peu près terminés, on commencera, au ministère de la Colonisation, à compiler des statistiques et à résumer les travaux de ce département depuis les printemps derniers.

Monsieur J.-Ernest Laforce, chef de cabinet à la Colonisation, a annoncé dernièrement qu'environ 2,000 fils de cultivateurs avaient été placés sur des terres de la Couronne depuis le début de l'été. C'est en vertu du plan Rogers-Auger que ces jeunes agriculteurs ont pu devenir propriétaires de terres neuves. Actuellement, le ministère a un grand nombre de demandes d'établissement, mais vu la saison avancée, aucun nouveau colon ne sera dirigé cet automne vers des centres de colonisation.

Belle fête à Lévis

Monsieur J.-T. Larochelle, député de Lévis, à été l'objet d'une belle manifestation la semaine dernière, à l'occasion de sa fête. Plusieurs députés ainsi que les membres du gouvernement et le Premier Ministre assistaient à la réunion. Dans son discours, l'hon. M. Duplessis a parlé des salaires des ouvriers. Il a déclaré que la loi des salaires raisonnables est appelée à jouer son rôle dans le cas où patrons et employés ne peuvent pas s'entendre pour passer un contrat collectif. Il a affirmé que cette loi a permis à date des augmentations de salaires, s'élevant à deux millions de dollars. "J'ai promis, dit le Premier Ministre, que les ouvriers de la province de Québec auraient de bons salaires et des conditions de vie humaines; je tiendrai promesse".

Félicitations, à l'hon. M. Duplessis

Le Premier Ministre reçoit tous les jours den ombreux témoignages de félicitations et de remerciements pour l'action énergique qu'il a entreprise contre les communistes. L'un des plus beaux témoignages qu'il a reçus a été celui de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne, qui lui a écrit une magnifique lettre. Samedi dernier, le Conseil de ville de Québec a adopté à l'unanimité une motion de félicitations à l'adresse du Premier Ministre. "Le Conseil municipal de Québec, dit la résolution offre ses félicitations les plus sincères au Premier Ministre de cette province, l'assure de son appui dans la lutte qu'il a entreprise contre le communisme et lui demande respectueusement de continuer son oeuvre".

Au laboratoire des Mines

Les membres de l'Institut de Chimie ont visité samedi soir le laboratoire des Mines au parlement. L'hon. M. Onésime Gagnon a reçu les visiteurs en compagnie de son sous-ministre, M. L.-A. Richard, du directeur des Mines, M. A.-O. Dufresne et du secrétaire du département, M. Armand Viau. Les chimistes ont admiré l'installation de ce laboratoire et le perfectionnement de tous les instruments de précision qui servent à l'analyse du minéral.

Le Saumon est en péril

Le ministre de la Pêche, l'hon. M. Gagnon, a publié, ces jours-ci, un communiqué dans lequel il déclare que le saumon de la Gaspésie est en danger de disparition. L'enquête menée par des savants a démontré que ce sont les chalutiers à filet traînant, qui, au moment où le saumon revient dans nos rivières pour les besoins de la reproduction, le capturent en trop grande abondance. Comme ces pêcheurs obtiennent leur permis du gouvernement fédéral ou du gouvernement de Terre-Neuve, le gouvernement de Québec ne peut intervenir. Il est tout probable qu'il y aura des démarches de faites auprès d'Ottawa à ce sujet car on considère que le saumon est nécessaire à l'économie générale de la Gaspésie.

L'affaire des Textiles

D'après des renseignements dignes de foi, un contrat collectif serait bientôt signé entre la Dominion Textile et ses employés. Comme on se souvient, lors de la grève, les directeurs de la compagnie et les officiers des Syndicats

Catholiques ont signé en présence du Premier Ministre une entente par laquelle ils s'engageaient à faire tout en leur pouvoir pour réaliser ce contrat. Depuis, un comité composé de huit membres s'est mis au travail. Ce comité serait sur le point de faire connaître le projet de contrat.

Visiteurs chez M. Duplessis

Parmi les visiteurs de marque qui se sont rendus chez l'hon. M. Duplessis la semaine dernière, on a distingué Son Excellence Mgr Gabriel Breynat, o.m.i., vicaire apostolique du Mackenzie, et l'hon. M. Sauveur Marcoux, un canadien français qui est ministre dans le cabinet de la Manitoba.

Congrès des Agronomes

Le Congrès annuel des agronomes régionaux aura lieu dans la semaine du 12 décembre. C'est ce qu'a annoncé le

sous-ministre de l'Agriculture, M. Albert Rioux. Le congrès durera quatre jours. Le programme sera publié un peu plus tard. Les congressistes auront plusieurs questions importantes à étudier. Le ministre et le sous-ministre de l'Agriculture les rencontreront au cours de ces assises.

Ecoutez TOUS LES LUNDIS SOIRS de 9 h. à 9 h. 30



"Les Aventures Extraordinaires d'Arsène Lupin"

Postes: CBF Montréal, CRCK Québec, CRCS Chicoutimi, CHRC Québec, CHNC New Carlisle, CJBR Rimouski, Graciuseté du

Tabac O.K. HACHÉ FIN

Salon de Beauté GERMAINE

Permanents, Komol, Marcel, Ondulations à l'eau. Coin rue St-Pierre et Lepage. 2ème étage. Téléphone 255-s-5. MME CHARLES OTIS, Prop.

Martin & D'Anjou Enr'g

Henri-A. Martin Emmanuel D'Anjou COURTIERS EN ASSURANCES

TEL: 374-S-2 CASIER POSTAL 129

BUREAU: BANQUE PROVINCIALE, RIMOUSKI.

SPECIALITE: ASSURANCE AUTOMOBILE, A DES PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION.

AUSSI: ASSURANCE FEU, VIE, ACCIDENT ET MALADIE.

Nouveauté Salon de Beauté de Champlain

SITUE RUE ST-GERMAIN, PRES DU MAGASIN VERREAULT Téléphone 207 C

Venez faire donner votre permanent avec la NOUVELLE MACHINE EMPRESS de LUXE, la plus perfectionnée qui existe; beaucoup moins de PESANTEUR et de CHALEUR sur la tête; frise les cheveux que les machines à fils ordinaire ne PEUVENT friser.

Faites donner votre permanent par le PERSONNEL de ce Salon, qui a la plus grande EXPERIENCE, à Rimouski, dans tous genres de permanents avec FILS, sans FIL ou sans MACHINE.

Permanent LIDO, sans fils, \$3.00 à \$12.00 Véritable permanent EMPRESS de LUXE, \$5.00 à \$12.00 Permanent une minute \$4.00 à \$8.00 Permanent ordinaire \$2.00 à \$10.00 Permanent New Ray, sans machine \$5.00 à \$12.00

SALON EMILE DECHAMPLAIN PERMANENTS GARANTIS MEME POUR 15 MOIS PERSONNEL D'EXPERIENCE RECONNUE

Magasins E-M Stores

Deux jolis départements Des plus assortis à votre disposition

Epicerie de toutes sortes. BOEUF CANADIEN BOEUF DE L'OUEST de premier choix.

FRUITS et LEGUMES frais tous les jours. POMMES AU BARIL BISCUIITS à la CAISSE POISSONS FRAIS POISSONS SALES Etc. Etc.

LARD FRAIS VEAU, AGNEAU, POULETS, DINDES, Etc. JAMBONS Nous attendons votre visite.

Nos prix sont des plus intéressants. Livraison à domicile.

LEOPOLD FILLION, PROP Epicier-boucher RUE ST-GERMAIN EST TEL 260 RIMOUSKI

LE SALON DE BEAUTE ACME

RUE ST-GERMAIN, TELEPHONE 182

Rendez-vous au salon de beauté Acme, le salon par excellence pour votre coiffure, et soyez certain que vous serez toujours satisfait dans l'avenir comme vous l'avez été dans le passé. Le coiffeur de ce salon vous garantit d'avance qu'il friser les cheveux les plus difficiles avec la machine Acme qui est supérieure, non seulement aux machines avec fils, mais aussi à toutes les machines sans fils et sans électricité.

C'est à ce salon que vous trouverez des coiffeurs et des coiffeuses qui ont le plus d'expérience, à Rimouski, dans les cheveux. NOS PERMANENTS SONT GARANTIS POUR UN AN.

Isidore & Vincent de CHAMPLAIN COIFFEURS DIPLOMES

Permanent ACME \$7.00 à \$12.00. Perm. une MINUTE \$5. à \$12.00 Permanent EMPRESS \$5.00 à \$10.00. Perm. Ordinaire \$2.00 à \$10. GARANTIS pour 1 an.

NOTRE FAVORI NATIONAL melchers GIN CANADIEN CROIX D'OR Prevenez Cassez - LA GRIPPE

Madame Hector Fillion Madame Alphonse Larochelle Mademoiselles Yvonne et Mercedes Fournier Messieurs Philippe, Roméo et Emile Fournier nous offrent leurs sincères remerciements pour la bonne sympathie que vous leur avez témoignée à l'occasion de la mort de leur mère Madame Alphonse Fournier